

**Deux Langues, Deux Mondes? —Une étude de la  
situation littéraire actuelle de l'écrivain maghrébin  
bilingue**

**Leila Dal Santo**

## Table des matières

	<b>Page</b>
<b>I. Introduction</b>	<b>1</b>
<b>II. Chapitre 1—La littérature maghrébine face à l’Arabisation</b>	<b>7</b>
a. Quelle langue arabe?	8
b. L’Arabisation en Algérie : renonciation totale	9
c. L’Arabisation au Maroc : un engagement hésitant	14
d. Dynamiques de la littérature maghrébine après l’Indépendance	20
<b>III. Chapitre 2—La littérature maghrébine face à la censure du monde arabe</b>	<b>28</b>
a. Le cas de l’Egypte : cœur de l’édition du monde arabe	28
i. La tradition historique du roman arabe	29
ii. Dichotomie de l’édition en Egypte	31
iii. L’héritage de la censure et l’émergence sur la scène d’Al-Azhar	33
iv. Al-Azhar et la censure	34
v. L’Education en Egypte et l’avenir de l’édition	37
vi. Situation de l’auteur maghrébin en Egypte ?	39
b. Le Liban et la liberté de la publication	39
c. Le recours à la terre du colon—La publication en France	42
<b>IV. Chapitre 3—Le calcul ultime: le rapport entre langue, nation, et littérature</b>	<b>44</b>
a. L’espace littéraire mondial : national par nature ?	45
b. Le cas de Rachid Boudjedra : écrivain de deux mondes	48
c. Abdellatif Laâbi: vers une redéfinition de la nation marocaine	51
d. Le cas de Kateb Yacine: la réécriture dans la voix du peuple	53
<b>V. Conclusion</b>	<b>55</b>
<b>VI. Bibliographie</b>	<b>58</b>

## Remerciements

J'aimerais exprimer surtout ma profonde gratitude au Professeur Anne Garréta pour son soutien et sa patience indéfectibles pendant l'année. Son intérêt inépuisable dans ce projet a été instrumental dans sa poursuite et son achèvement.

Je tiens à remercier le Professeur Helen Solterer pour tout son soutien et ses sages conseils ces quatre dernières années ; pour m'avoir conseillé non seulement de poursuivre un majeur en français mais aussi de repousser mes limites en écrivant une thèse.

Finalement un grand merci à ma famille et à tous mes amis pour m'avoir gardé dans la bonne humeur pendant ce processus exigeant.

## Introduction

Bien que l'Algérie et le Maroc tentent de se réconcilier avec leurs identités multilingues et les implications culturelles de ce multilinguisme depuis le moment de l'Indépendance en 1962 et 1956, respectivement, le français n'est pas complètement éliminé des vies quotidiennes des Maghrébins. En dépit des efforts passionnés des nationalistes des années soixante en faveur de l'Arabisation, le français a bien réussi à rester une partie influente de la vie politique, économique, et sociale des Maghrébins: aujourd'hui le français est considéré comme un symbole de statut social, une langue urbaine étroitement liée à l'éducation, au commerce, et aux affaires internationales.<sup>1</sup> Pour les écrivains maghrébins, ce bilinguisme<sup>2</sup> du Maghreb est un embarras particulièrement délicat: étant donné la nature du travail de l'écrivain maghrébin après l'Indépendance, soumis aux pressions sociales et politiques déterminées à créer une littérature « nationale, » la polémique du choix de langue d'écriture est fermement à la base de son métier. L'écrivain maghrébin pourrait-il mieux communiquer avec son lecteur maghrébin en se séparant du symbole du colon, la langue française? Pour des écrivains qui ont la capacité d'écrire aussi couramment en arabe qu'en français, quels sont les facteurs politiques et autres qui les poussent à choisir une langue ou l'autre?

\*

Certes pour la plupart des écrivains maghrébins de la première génération après l'Indépendance, ce dilemme des dynamiques de langues s'est résolu par leur maîtrise de seulement une langue, celle du colon. Enfin, les effets durables de l'empire français sur les

---

<sup>1</sup> Simpson, Andrew, ed. *Language and National Identity in Africa*. New York: Oxford University Press, 2008.

<sup>2</sup> Il existe plusieurs langues actives au Maghreb aujourd'hui : le berbère, les dialectes algériens et marocains, l'arabe classique (pour des raisons religieuses), l'arabe standard moderne, et le français y sont les langues les plus utilisées. Par « bilinguisme » je souligne la dichotomie arabo-française en reconnaissant le besoin de préciser l'enjeu de ce polyglottisme arabe dans les chapitres suivants.

institutions d'éducation, alliés à l'exécution lente de la politique d'Arabisation ont obligé, de fait, la première et même la deuxième génération de ces écrivains maghrébins à l'écriture en français. Toutefois ce ne sont pas les écrivains qui forment le sujet de cette enquête. Jusqu'à présent, les études de littérature francophone ont accordé peu d'attention aux cas de bilinguisme et d'auto-traduction bien que plusieurs écrivains aient démontré leur conscience linguistique par l'écriture en français et en arabe ou par la traduction entre ces deux langues.<sup>3</sup> Plutôt qu'une telle étude, je me concentrerai sur les auteurs maghrébins qui savent s'exprimer couramment et aisément en deux langues : qu'est-ce que l'auteur atteint et sacrifie par l'usage de chaque langue ? Cette question nous dirige non seulement vers une analyse de l'efficacité de l'Arabisation quand il s'est agit de renforcer la culture arabe au Maghreb par la réintégration officielle de la langue arabe, mais aussi vers l'extérieur du Maghreb, vers l'analyse des dynamiques éditoriales dans le monde arabe. Comment l'écrivain maghrébin peut-il se faire entendre dans sa langue face à la possibilité de la censure par les gouvernements arabes ? Et s'il réussit à se faire publier dans le monde arabe, comment la langue-même agit-elle comme acteur politique, exerçant paradoxalement une censure immanente sur les choix expressifs de l'auteur ?

\*

Certes, l'Algérie et le Maroc ont connu deux expériences avec l'empire français assez différentes : pour les Algériens, la lutte contre la France a donné lieu à des batailles meurtrières, et ce carnage a duré huit ans de 1954 à 1962. Au contraire, pour le Maroc, la transition a été plus fluide. Après tout, le Maroc n'a pas été une colonie française, mais *stricto sensu* un protectorat français. Cependant dans les deux cas la France a réussi à effacer toute trace de l'utilisation de la langue arabe dans les institutions administratives et gouvernementales, et par conséquent chaque

---

<sup>3</sup> Dobie, Madeleine. "Francophone Studies and the Linguistic Diversity of the Maghreb." *Comparative Studies of South Asia, Africa, and the Middle East*, Vol.23, No.1&2 (2003), pp.32-40, p.37.

pays a émergé de l'Indépendance avec le désir intense de réduire la puissance culturelle de la langue du colon, et décidé à promouvoir la langue des arabes (l'arabe standard moderne) et de l'Islam (l'arabe classique).<sup>4</sup> La façon dont ces pays essaient de réintégrer l'arabe dans les institutions éducatives et politiques se distingue nettement; naturellement cette distinction dérive pour une part des passés particuliers des Algériens et des Marocains pendant l'expérience française. En Algérie, la mémoire pénible de la colonisation a donné un caractère impératif à la séparation d'avec la culture française. Ainsi la littérature algérienne lors de l'Indépendance en 1962 a témoigné d'une propension plus vigoureuse vers l'usage exclusif de l'arabe dans le domaine public. Le pas vers l'arabisation au Maroc a tendu plutôt à une conciliation initiale avec la langue française ; même la monarchie marocaine a encouragé une rupture retardée avec le français ; les auteurs marocains tendent encore à ce jour à préférer l'écriture en français à l'arabe et sont plus prêts à passer par des maisons d'édition françaises que leurs homologues algériens.

En dépit des attitudes variées des deux pays à l'égard du rôle de la langue française au Maghreb après l'Indépendance, les mêmes sortes d'obstacles à l'écriture se présentent aux auteurs maghrébins bilingues: comment surmonter la stagnation de la langue arabe au 21<sup>ème</sup> siècle?<sup>5</sup> Comment des écrivains d'inspiration plutôt libérale peuvent-ils publier leurs œuvres franches dans un pays où le conservatisme et l'Islam règnent ? Comment le lectorat de langue arabe, très limité, le produit de l'échec de la politique superficielle d'Arabisation, persuade les auteurs algériens et marocains de se tourner vers le plus large public de langue française? Enfin, une comparaison des considérations politiques des auteurs bilingues de l'Algérie et du Maroc

---

<sup>4</sup> Le statut actuel de la langue arabe devrait être nuancé pour noter les différences entre l'arabe classique (la « fusha ») qui est la langue du Coran, et l'arabe standard moderne qui unifie tous les pays arabes et est standardisé et adapté pour correspondre à l'époque moderne.

<sup>5</sup> Par « stagnation » je parle ici de l'usage normatif de la langue arabe qui peut réprimer l'évolution de la langue.

serait appropriée : les deux nations sont liées par une histoire d'engagement avec la culture française et de lutte pour la réintégration officielle de la langue nationale, mais les nuances de cette expérience coloniale française et ses effets produisent des variations subtiles dans les équations politiques et culturelles de chaque auteur bilingue.

\*

Dans son livre, *La république mondiale des lettres*, Pascal Casanova présente un modèle normatif du fonctionnement de la littérature dans l'espace mondial: l'héritage littéraire est une affaire surtout d'intérêt national, où la langue et la littérature fournissent conjointement aux fondations de la nation.<sup>6</sup> Basé sur la construction européenne classique de l'Etat Nation—l'unité de la nation par le partage d'une langue, un peuple, un état, et une culture—ce modèle délimite l'existence du domaine littéraire international par la compétition entre littératures *nationales*. Naturellement, cette construction de l'espace littéraire devient problématique quand on l'étend à la situation sociolinguistique contemporaine au Maghreb et même aux autres cultures littéraires fleurissantes sans espace national au sens politique (celle des Palestiniens, par exemple). Dans quelle mesure la littérature maghrébine pourrait-elle entrer d'une façon «indépendante» dans l'espace littéraire mondial sans être écrite dans la vraie langue du peuple?—La langue Tamazight (la langue berbère) et le français après tout ne sont pas reconnues comme langues officielles des pays maghrébins, et ces gouvernements entendent contraindre l'auteur maghrébin à l'écriture exclusivement en arabe classique ou au moins, en arabe standard moderne. Comme nous allons le voir dans les chapitres suivants, le fait que la littérature du Maghreb (écrite en français et en arabe) prospère dans un contexte de multilinguisme et de multiculturalisme et qu'elle atteint aussi une audience internationale francophone, suggèrent que la conception d'une littérature de l'Etat-Nation définie par des paramètres de l'unité de langue, peuple, et culture, est

---

<sup>6</sup> Casanova, *La république mondiale des lettres* Paris : Seuil, 1999, p.34

devenue archaïque. Faut-il vraiment avoir une langue uniforme pour créer et contribuer au récit national, et où demeure l'auteur maghrébin bilingue dans ce discours?

\*

Enfin, la question qui nous intéresse dans cette étude, et celle que nous traiterons dans cette analyse est : Pour des écrivains maghrébins qui ont la capacité d'écrire aussi couramment en arabe standard qu'en français, quels sont les facteurs qui les poussent à choisir une langue plutôt qu'une autre ? Les chapitres qui suivent aborderont cette problématique en examinant premièrement l'histoire de l'arabisation en Algérie et au Maroc et ses effets sur les générations suivantes d'écrivains maghrébins. Puis nous nous attaquerons à la relation entre l'édition et la censure dans le monde arabe, notamment en Egypte où un grand nombre d'auteurs maghrébins (y compris Tahar Ben Jelloun) choisissent de se faire publier.<sup>7</sup> Quelles restrictions gouvernementales sur la presse poussent les auteurs maghrébins à la publication dans des organes de langue française? Quelle est la relation entre la religion et le droit de publier dans le monde arabe et d'où provient l'autorité politique de la religion ? Finalement, nous nous focaliserons sur la politique de la langue elle-même. Selon les nationalistes, après la colonisation, écrire en français perpétue la trace de l'empire colonial; ce dernier chapitre concerne les contraintes immanentes à l'usage contemporain de la langue arabe et française, contraintes qui jouent sur la décision de l'auteur.

Les pages suivantes ne signifient point une évaluation des mérites de la langue arabe et de la langue française ni une dépréciation des efforts pour le renforcement de l'identité culturelle en Algérie et au Maroc. Cette étude sert plutôt à souligner la complexité du métier de l'écrivain maghrébin au 21<sup>ème</sup> siècle. Le choix de la langue d'écriture s'inscrit dans des considérations

---

<sup>7</sup> *La nuit sacrée* de Tahar Ben Jelloun a été publié en français en 1987 et puis publié en arabe (sous le titre *Laylat al-qadr*) au Caire en 1993.



politiques (extralittéraires) émanant de son monde extérieur (le nationalisme de son propre pays et la politique de publication au Moyen Orient) aussi bien que du monde des mots (la lutte pour s'exprimer aisément en arabe). Le désir de promouvoir la culture maghrébine et la liberté de ses paroles sont tous en jeu.

## Chapitre 1

### LA LITTÉRATURE MAGHRÉBINE FACE À L'ARABISATION

« Je dois avouer que les trois langues, l'arabe classique, le dialectal et le français coexistent avec bonheur chez moi. Je ne cesse de perfectionner mon arabe classique. Je me sens plus à l'aise aujourd'hui que dans les années 70 où l'écrivain francophone était agressé du simple fait qu'il n'écrivait pas en arabe. A l'époque, le problème était politique et idéologique. La plupart des écrivains de ma génération ont prouvé par leurs écrits qu'ils n'étaient ni des "traîtres", ni des renégats » —Tahar Ben Jelloun<sup>8</sup>

---

Au moment de l'Indépendance en Algérie et au Maroc, le français (particulièrement dans sa forme écrite) était inséré en profondeur dans les domaines de l'éducation, de l'administration, et jusque dans la vie quotidienne. La période de la décolonisation a procédé à la renonciation de cette profondeur d'influence française par la politique d'Arabisation, qui cherchait à remplacer le français avec l'arabe dans ces trois usages<sup>9</sup>. La vigueur du mouvement dans chaque pays a été proportionnée pour une part à l'ampleur de la pénétration française pendant la colonisation. L'Algérie, ayant connu une perte absolue de souveraineté nationale, voyait dans une politique d'Arabisation très rigoureuse, la réaffirmation de la culture algérienne et de la langue arabe.<sup>10</sup> Paradoxalement, le Maroc, qui a connu une expérience coloniale moins radicale, entretient aujourd'hui plus de contact avec la langue française : la monarchie marocaine a maintenu plusieurs fois la possibilité du bilinguisme au Maroc, et les universités utilisent le français exclusivement.<sup>11</sup> Ironiquement, dans les deux cas, la langue utilisée comme *lingua franca* pour

<sup>8</sup> Gontard, Marc. « Entretien avec Tahar Ben Jelloun. » L'entretien date du 24 août 2008 janvier 2002. Trouvé le 5 mars à : <http://www.montraykreyol.org/spip.php?article1337>

<sup>9</sup> Grandguillaume, Gilbert. "Language and Legitimacy in the Maghreb." *Language Policy and Political Development*. Ed. Brian Weinstein. Norwood: Ablex Publishing Corporation, 1990. p. 153.

<sup>10</sup> Rugh, William. "Arab Education: Tradition, Reform, Growth." *Middle East Journal*, Vol. 56, No. 3 (Summer, 2002), pp. 396-414, p.403.

<sup>11</sup> Les universitaires coraniques naturellement poursuivent un plan linguistique arabe.

coordonner le mouvement vers la standardisation de l'arabe a été celle du colon.<sup>12</sup> Pour comprendre le contexte dans lequel l'auteur maghrébin écrivait après l'Indépendance, il faut que nous examinions plus en détail les lois instaurant l'Arabisation et leurs effets sur l'avènement d'une « culture nationale » par le déracinement de la langue française.

### Quelle langue arabe ?

Avant de passer à l'étude du processus et des ramifications de l'Arabisation en Algérie et au Maroc dans les années soixante, il faut bien préciser la forme de la langue arabe choisie par des gouvernements maghrébins pour remplacer le français. La standardisation d'une langue comprend un processus plus ou moins conscient et nécessite une régulation bien planifiée, avec la codification de sa forme dans des grammaires standardisées, l'expansion du périmètre de ses usages sociaux, et l'acceptation de ses normes à la fois officiellement et par le grand public.<sup>13</sup> En Europe, ce pas vers la standardisation de la langue française a été plus ou moins corrélé avec la construction de l'état-nation, l'émergence d'une population bourgeoise, et la modernisation de la société en totalité. Néanmoins, la situation actuelle au Moyen Orient et au Maghreb concernant la standardisation de la langue arabe est nettement différente. Le « nahda » ou renaissance, du 19<sup>ième</sup> siècle, mené par les intellectuels et nationalistes arabes, a eu pour résultat l'adoption d'une forme modernisée de l'arabe classique (la langue du Coran) comme langue nationale et officielle des pays arabes, plutôt que la standardisation des vernaculaires nationaux ou locaux.<sup>14</sup>

On identifie la langue arabe aujourd'hui, donc, comme une langue diglossique, où co-existent deux registres linguistiques. Il y a à la fois une variété basse—le dialecte particulier à un

---

<sup>12</sup> Sellin, Eric. "Literary Expression and the State: the Case of Algeria." *World Literature Today*, Vol. 60, No. 3 (Summer, 1986), pp. 428-432, p.429

<sup>13</sup> Miller, Catherine. "Arabic urban vernaculars: development and change." *Arabic in the city: issues in dialect contact and language variation*. Ed. Catherine Miller. New York: Routledge, 2007, p.19.

<sup>14</sup> Ibid.

pays ou une région—et une variété haute—l’arabe standard moderne—, qui est utilisée pour l’écriture, les discours, les sermons religieux, et surtout comme la langue unifiante dans le monde arabe.<sup>15</sup> Par conséquent, pour beaucoup d’Arabes ce registre haut est considéré comme une deuxième langue à apprendre et on ne rencontre l’arabe standard moderne pour la première fois qu’à l’école. En dehors de ce cadre, l’enfant arabe peut être exposé à cette version valorisée de langue par les chaînes d’informations et autres émissions qui s’adressent à l’éducation des enfants. Enfin, au moment de l’Indépendance algérienne et marocaine, ces gouvernements ont choisi (comme tous leurs compatriotes arabes) d’adopter l’arabe standard moderne comme langue nationale : cette variété « modernisée » permettrait l’éducation en masse de la population arabe tout en gardant contact avec les normes religieuses de la langue du Coran.<sup>16</sup>

### **L’Arabisation en Algérie : renonciation totale**

De toutes les nations maghrébines, l’Algérie a émergé après l’Indépendance avec l’attachement le plus sincère à l’éradication de tout vestige français. En 1962, le gouvernement algérien a rapidement annoncé son intention de remettre l’arabe à sa place propre dans le plan linguistique. Néanmoins, du fait de l’intensité de la domination française, cette vision prendrait des décennies à atteindre : Lors du lancement de l’Arabisation par le premier président algérien, Ahmed Ben Bella, le 1<sup>er</sup> juillet 1962, le nombre d’Algériens sachant lire et écrire le français était trois fois supérieur à celui de ceux compétents en arabe.<sup>17</sup> L’aménagement français du territoire algérien peut expliquer ce phénomène, car l’essentiel des colons demeurant dans les grandes

---

<sup>15</sup> Saiegh-Haddad, Elinor. “Linguistic distance and initial reading acquisition: the case of Arabic diglossia.” *Applied Psycholinguistics*, Vol. 24, Iss. 3 (September 2003), pp.431-451, p.432.

<sup>16</sup> Avant la standardisation de l’arabe, son usage a été réservé à la récitation du Coran, et non pour les sujets non-religieux. Haeri, Niloofar. « Form and Ideology: Arabic Sociolinguistics and Beyond. » *Annual Revue Anthropology*, Vol. 29 (2000), pp.61-87, p.71

<sup>17</sup> Sirles, C.A. “Politics and Arabization: the evolution of post independence North Africa.” *International Journal of the Sociology of Language*. Vol.137, Iss. 1 (1999), pp.115-130, p.120.

villes le long de la Méditerranée, il en a résulté l'interaction inévitable entre colon et colonisé. En tout cas, l'engagement intransigeant de Ben Bella puis de Houari Boumedienne (qui a succédé à Ben Bella en 1965) dans le processus d'Arabisation a occulté la réalité linguistique du pays. La question n'était plus « si » les Algériens opteraient pour l'arabisation des institutions officielles, mais à quelle vitesse cette substitution prendrait effet dans l'espace éducatif, administratif, et social.<sup>18</sup>

Le manque sérieux d'enseignants arabes qualifiés a posé le premier défi aux objectifs de l'Arabisation dans le domaine de l'éducation, et la première génération de ceux qui devaient passer par ce système novice a beaucoup souffert de cette intégration immédiate de la langue arabe.<sup>19</sup> En 1980, par exemple, le pourcentage d'Algériens qui savaient lire et écrire en arabe atteignait à peine 55 % et 26% pour des Algériennes.<sup>20</sup> Mais le gouvernement algérien ne s'est pas laissé froisser par ces obstacles initiaux. En 1968, les diplômes universitaires de lettres, de philosophie, et d'histoire avaient été arabisés, suivis par la géographie, la sociologie, et la pédagogie en 1973 : 40% des licenciés de lettres dans les trois universités algériennes étudiaient en arabe.<sup>21</sup> Et puis en 1971, un « système ponctuel » a été adopté où chaque année toutes les disciplines ont été arabisées pour un niveau donné ; en 1974 le système entier d'écoles publiques a été arabisé. Avec cette même constance, la politique d'Arabisation s'est étendue au cadre administratif : en 1968 tout fonctionnaire devait se démontrer compétent en arabe. Le gouvernement a assorti tous ces mesures d'une arabisation partielle des médias, réduisant l'allocation du programme français à la télévision à 43% et accroissant l'usage de l'arabe à la

---

<sup>18</sup> Djité, Paulin G. "The arabization of Algeria: linguistic and sociopolitical motivations." *International Journal of the Sociology of Language*. Vol. 98, Iss. 1 (1992), pp. 15-28, p.21.

<sup>19</sup> Ibid. 123

<sup>20</sup> Rugh, William A. "Arab Education: Tradition, Growth and Reform." *Middle East Journal*, Vol. 56, No. 3 (Summer, 2002), pp. 396-414, p.400.

<sup>21</sup> Djité 21

radio (maintenant contrôlée par l'état).<sup>22</sup> Lors de la première visite d'un président français en Algérie en 1975, toutes les rues portaient des noms arabes et le message a été très clair : l'Algérie ne transigerait point sur la question de langue.

Pendant que les partisans de l'Arabisation continuaient vers le remplacement total du français à l'école et dans l'administration, le secteur privé était moins accommodant aux nouveaux diplômés arabisés, et ce problème s'est envenimé notamment durant les années quatre-vingt.<sup>23</sup> Le soutien gouvernemental à l'Arabisation n'a pas suffisamment diminué l'influence et l'utilité continue du français dans la main d'œuvre. Les diplômés arabisés trouvaient de plus en plus que leurs homologues éduqués dans les institutions de langue française réussissaient plus facilement à trouver un emploi, et cette injustice perçue a mené les étudiants des programmes universitaires arabes à faire la grève (une durée de deux mois) pour obtenir des assurances de travail. Empressé à apaiser ces grévistes, le Ministre de l'Intérieur a émis une directive à l'adresse des employeurs pour terminer toute discrimination contre les candidats arabisés et pour insister que l'emploi devrait être attribué selon les qualifications du candidat et non selon la langue dans laquelle il les avait acquises. Bien que cette réponse ait attesté de l'engagement total du gouvernement algérien dans la politique d'Arabisation, la directive faisait très peu pour atténuer le rôle du français dans le secteur privé : en fait, suite aux demandes du ministère, les employeurs ont commencé à engager les étudiants arabisés à condition qu'ils parlent aussi français.<sup>24</sup> Au beau milieu de ce clivage envers la politique d'Arabisation et après le référendum de 1990 reconnaissant un système de gouvernement multipartite, l'Assemblée populaire nationale (la chambre basse du parlement algérien) a voté en 1990 pour la loi d'Arabisation

---

<sup>22</sup> Sirles 123.

<sup>23</sup> Ibid. 124

<sup>24</sup> Ibid. 124

totale, la plus stricte politique d'arabisation du monde arabe.<sup>25</sup> Cette loi remplissait manifestement les désirs des partis politiques fondamentalistes, et leur position quant au statut de la langue arabe dans l'état islamique qu'ils désiraient établir : elle exige non seulement que l'administration et l'éducation supérieure soient arabisées, mais que toute forme de technologie, de médias et d'affichage public s'exprime exclusivement en arabe<sup>26</sup>.

Les décalages entre les politiques du gouvernement et du secteur privé sur le rôle de l'arabe et la réaction publique subséquente contre la loi de 1990 montrent bien les dynamiques de la politique de l'Arabisation et les motivations linguistiques et sociopolitiques qui l'entourent. D'un côté, il y avait ceux qui soutenaient la substitution complète de langue : selon eux, « la langue nationale devait se substituer au français, pour prendre la place de la langue de l'aliénation culturelle et restaurer la personnalité nationale. »<sup>27</sup> En outre, ce camp des « nationalistes, » auquel s'est allié le Front de Libération Nationale soutenait la substitution de l'arabe standard moderne aux dialectes algériens (l'arabe algérien—la « darja »— et les langues berbères comme le kabyle) pour assurer l'unité des citoyens autour de l'Etat.<sup>28</sup> Le deuxième camp s'est composé des fondamentalistes islamiques qui soutenaient l'Arabisation totale de l'Algérie pour des raisons religieuses : L'Algérie, étant selon eux un pays islamique, devait s'engager non seulement à l'usage de l'arabe mais surtout à l'application de la « Sharia. »<sup>29</sup> Après tout, le mot « arabisation » en arabe veut dire « devenir arabe » ; enfin, « être arabe » selon ces partis religieux se réaliserait par la pratique de l'Islam dans la langue du Coran, la

---

<sup>25</sup> Djité 25.

<sup>26</sup> Haeri 76

<sup>27</sup> Grandguillaume, Gilbert. « Arabisation et langues maternelles dans le contexte national au Maghreb. » *International Journal of the Sociology of Language*, Vol. 87, Iss. 1 (1991), pp.45-54, p50.

<sup>28</sup> Ibid.

<sup>29</sup> Djité 24

langue arabe classique.<sup>30</sup> Le Front Islamique du Salut a avancé ce programme, et après avoir gagné la majorité des sièges dans les élections municipales de juin 1990, a réussi à faire passer la loi d'Arabisation de 1990, une grande étape vers cette vision islamique : notamment draconienne dans cette nouvelle loi a été la déclaration d'une fatwa contre toute faculté qui enseignait le français aux universités. Enfin, l'Algérie s'est débrouillée pour détruire les derniers vestiges officiels de la culture française, car à la suite de ceci les départements universitaires de langue et littérature française ont perdu 60% de leurs membres.<sup>31</sup>

L'autre pôle extrême qui s'exprimait pendant la période d'Arabisation a prôné une approche plus pragmatique, niant la « fonction normative de toute langue » et optant pour une politique de bilinguisme, ou au moins une substitution de langue plus graduelle.<sup>32</sup> Cette opinion, préconisée dans le gouvernement algérien par le Front des Forces Socialistes, a représenté la perspective d'un grand nombre d'Algériens : la réalité du plan linguistique en Algérie était telle que même après la première phase d'Arabisation, l'arabe standard moderne ne pourrait pas suffisamment servir comme langue des sciences et de la « culture moderne, » et qu'elle n'apporterait que la médiocrité.<sup>33</sup> Selon ces observateurs, il fallait garder le progrès garanti par l'usage du français en attendant la modernisation de la langue arabe. De plus, pour la population minoritaire berbère, la peur de leur suppression culturelle aux mains d'une loi qui interdit par nature toute culture de langue non-arabe serait inéluctable. Enfin, ces deux pôles rivaux peuvent être distingués par leur approche à l'égard de la vitesse et de la profondeur de l'Arabisation. L'approche « top-down » des traditionalistes continuerait à avancer l'Arabisation totale de

---

<sup>30</sup> Saadi-Mokrane, Djamila. "The Algerian Linguicide." *Algeria in others' languages*. Ed. Anne-Emmanuelle Berger. Ithaca: Cornell University, 2002, p.49

<sup>31</sup> Laroussi, Faroud. "When Francophone Means National: The Case of the Maghreb." *Yale French Studies*, No. 103, French and Francophone: The Challenge of Expanding Horizons (2003), pp. 81-90, p.89

<sup>32</sup> Grandguillaume, "Arabisation et langues maternelles," 51

<sup>33</sup> Dobie, Madeline, "Francophone Studies and the Linguistic Diversity of the Maghreb," 34



l'Algérie malgré les réalités sociolinguistiques du pays, tandis que l'approche «bottom-up» suivrait un rythme d'Arabisation plus progressif. C'est dans ce contexte politique que l'écrivain algérien s'est trouvé. Son choix de langue ne pouvait pas ne pas être un commentaire sur sa perception du programme de l'Arabisation, même si cela n'entraînait pas dans ses intentions.

### **L'Arabisation au Maroc : un engagement hésitant**

En opposition totale avec la politique d'Arabisation algérienne, l'histoire du processus au Maroc est celle d'une oscillation constante entre la restauration totale de l'arabe et la coexistence paisible du couple arabo-français. Mais en dépit de la différence avec ses compatriotes algériens pour lesquels la colonisation française avait été très invasive sur le plan linguistique, il est curieux que les Marocains pendant la décolonisation aient rencontré de gros problèmes concernant la substitution de langue. Le premier compte officiel après l'Indépendance a montré que seulement un Marocain musulman sur quatorze pouvait parler français, et à peine 6% savaient le lire et l'écrire. La compétence en arabe cependant atteignait 80 percent.<sup>34/35</sup> Donc, pourquoi le français a-t-il été revigoré à partir des années soixante ? Les années de décolonisation ont été marquées par l'urbanisation du pays, la migration des Marocains ruraux vers les grandes villes commerciales—Rabat, Casablanca, Fez, Marrakech— où le français était plus utilisé. Mais c'est le manque d'engagement gouvernemental dans le programme d'Arabisation pendant cette période postcoloniale qui a contribué largement à un effort superficiel de standardisation d'une langue nationale : en fait, le roi Hassan II (qui a régné entre 1961 et sa mort en 1999) a argumenté contre une dépendance exclusive à l'égard de la langue

---

<sup>34</sup> Sirles 120

<sup>35</sup> Il faut préciser que la compétence en arabe n'équivaut pas à l'alphabétisme en arabe.

arabe en disant « Nous sommes pour l'arabisation. Mais, si elle est un devoir, le bilinguisme est une nécessité. »<sup>36</sup>

Juste après l'Indépendance marocaine en 1956, l'esprit nationaliste était envahissant, et le public a initialement soutenu les objectifs de l'Etat pour restaurer le prestige et l'héritage perdus de la langue arabe. Donc, en 1956 le gouvernement a institué l'Arabisation des niveaux primaires et en même temps a exigé la « marocanisation » des enseignants, exigeant que les enseignants soient de nationalité marocaine : la première déclaration a été révoquée deux ans après, renvoyant le système d'école publique à la période coloniale, tandis que l'autre a posé un grand nombre de problèmes parce que la majorité des enseignants avaient été instruits en France.<sup>37</sup> Cette politique ambiguë d'Arabisation au Maroc a continué jusqu'à ce jour, les leaders marocains zigzaguant toujours entre leur soutien à l'Arabisation dans les écoles et dans la bureaucratie centrale et une politique plus conciliante à l'égard de la réalité bilingue du pays. En particulier, le Maroc, même s'il s'est vu comme partie du monde « arabo-islamique, » voulait garder des liens fructueux avec l'Ouest pour assurer son progrès scientifique, économique (ses plus grands produits d'exportation vont aux Etats-Unis et à l'Europe), et technologique, l'usage du français étant le moyen par lequel le pays peut poursuivre ces objectifs économiques et sociaux. Mohamed Hilali, ancien ministre de l'éducation au Maroc a déclaré dans un entretien pour *Le Matin* qui date du Oct. 26, 1987 que :

L'arabisation de l'enseignement est un fait irréversible, l'arabe étant la langue officielle du Royaume...L'arabisation ne signifie pas que le Maroc va se couper des autres civilisations, surtout que notre but est de jouer le rôle qui nous revient dans le mouvement scientifique moderne actuel et futur.<sup>38</sup>

---

<sup>36</sup> Haeri 76

<sup>37</sup> Sirles 125

<sup>38</sup> Ibid. 22

Ainsi, en 1980 le Maroc a ralenti l'Arabisation des disciplines scientifiques pour éviter une lacune dans le cadre scientifique : les usages normatifs de l'arabe tels qu'ils étaient à cette époque n'intégraient pas facilement des termes scientifiques et technologiques dans l'arabe standard moderne—et particulièrement la langue arabe classique.

L'échec de l'extension de la politique d'Arabisation au domaine administratif (comme l'a été l'expérience algérienne) entraînait d'une part à la crise d'identité linguistique que le pays connaît aujourd'hui: dans une étude empirique des effets du processus d'Arabisation, Mohamed Elbiad montre que dans le domaine du travail, c'est-à-dire dans l'administration publique et les bureaux des ministères, le français est plus utilisé que l'arabe, même si en principe, l'arabe devrait être utilisé pour la correspondance entre ministères.<sup>39</sup> La compétence linguistique actuelle parmi l'élite du pays (ceux qui travaillent pour l'administration marocaine, par exemple) indique que le français restera indéfiniment sur le plan linguistique du pays. La majorité des leaders marocains lors de l'Indépendance ont tous reçu leur éducation supérieure en France, et ils continuent à épouser la langue et la culture française en envoyant leurs enfants dans les écoles prestigieuses de la Mission Française. Au vu de cette pratique du personnel ministériel et de l'élite, il nous semble que la politique d'Arabisation au Maroc est dictée par des classes dirigeantes, mais qu'elle est prévue pour les masses et non pour la haute société.<sup>40</sup>

Le public marocain n'a pas été dupé par cette hypocrisie gouvernementale, et il a très vite réalisé les avantages palpables d'une connaissance de la langue française, notamment dans le secteur privé. On a commencé à associer le français avec l'éducation, le commerce, et les affaires internationales. L'usage du français étant un symbole de statut social, les Marocains s'efforçaient de l'apprendre, et ceux qui le parlaient le préféraient à l'arabe. Peu à peu, plutôt que

---

<sup>39</sup> Elbiad, Mohamed. "The role of some population sectors in the progress of Arabization in Morocco." *International Journal of the Sociology of Language*, Vol. 87, Iss. 1 (1991), pp.27-44, p.34

<sup>40</sup> Sirles 126

de mettre l'accent sur l'acquisition de la langue nationale, la langue du colon est ironiquement devenue le produit convoité des Marocains. Aujourd'hui cette tendance se voit dans les dynamiques des médias marocains : le gouvernement marocain n'utilise pas les médias de l'Etat pour promouvoir le programme linguistique d'Arabisation, mais ces médias se caractérisent plutôt par l'usage étendu du français.<sup>41</sup> De plus, les journaux en français (*L'Opinion* et *Le Matin*) se vendent mieux que ceux en arabe (*Al'anba* et *Al-Alam*). Le fait que des médias de langue française traitent de multiples sujets, y compris de sujets sociaux considérés comme tabous selon les normes canoniques de la langue arabe classique, peut expliquer ce phénomène ; mais en tout cas, il est clair que la politique d'Arabisation au Maroc n'a pas généré la même fierté à l'égard de la langue nationale que celle qui existe en Algérie.<sup>42</sup>

À partir des années quatre-vingt, des partis islamiques fondamentalistes sont entrés dans l'espace politique, s'opposant à la monarchie marocaine et demandant l'exécution de l'Arabisation d'une manière extrême. Ces islamistes, qui ont adopté le nom de Mouvement de l'Unité et de la Réforme (MUR), ont prêché pour une nouvelle renaissance culturelle qui mettrait en application la loi sharia.<sup>43</sup> Pendant les années quatre-vingt, ils ont insisté lourdement pour être inclus dans le processus politique formel, l'institution du parlement; en 1992, sous la pression interne politique de s'engager dans un programme de libéralisation politique, le roi Hassan II les a finalement intégrés dans le parti inactif du MPCD (Mouvement Populaire Constitutionnel et Démocratique).<sup>44</sup> Bien que ces islamistes aient renoncé à tout moyen de violence et aient réaffirmé la légitimité politique et religieuse du roi, la vitesse avec laquelle ce

---

<sup>41</sup> Elbiad 39

<sup>42</sup> Ibid.

<sup>43</sup> Wegner, Eva and Pellicer, Miquel, "Islamist moderation without democratization: the coming of age of the Moroccan Party of Justice and Development?" *Democratization*, Vol. 16, Iss. 1 (February 2009), pp.157- 175, p.160

<sup>44</sup> Albrecht, Holger and Wegner, Eva, "Autocrats and Islamists: Contenders and containment in Egypt and Morocco," *The Journal of North African Studies*, Vol. 11, Iss. 2 (June 2006), pp.123-141, p. 127

parti (renommé Parti de la Justice et du Développement en 1998) est devenu le plus grand parti d'opposition a beaucoup perturbé la monarchie marocaine : entre sa première participation électorale en 1997 et l'année 2002, le PJD a accru son poids politique de 14 à 42 sièges.<sup>45</sup> Avant les élections parlementaires en 2007, on croyait que le PJD gagnerait jusqu'à 40% des votes : une telle victoire romprait l'équilibre du système de « l'autoritarisme libéralisé, » l'établissement d'une sorte de pluralisme sous l'apparence du libéralisme, permettant au roi d'opposer des groupes rivaux aux autres. Le postulat de cette politique se fonde sur l'idée de la monarchie, qu'étant donné la complexité de la société marocaine, aucun parti politique ne pourrait représenter les intérêts de tous.<sup>46</sup> Ainsi, une victoire de 40% des votes exposerait le gouvernement marocain à la possibilité d'une coalition gouvernementale qui revendiquerait ses prérogatives politiques vis-à-vis de la monarchie.<sup>47</sup> Dès les dernières années du vingtième siècle, la monarchie a tout fait pour supprimer l'influence croissante du PJD<sup>48</sup>, tandis que le PJD lui-même, en reconnaissant le besoin de mieux s'intégrer dans le domaine politique, a adopté une approche plus pragmatique, se consacrant aux projets de réforme sociale et démocratique. Pour le moment, ce parti a relâché sa rigidité idéologique et ses objectifs à long-terme : l'Islamisation et l'arabisation totale du pays.

Il y a un dernier facteur significatif qui ajoute à la complexité de la problématique de l'Arabisation au Maroc: la composition ethnique du pays. La population berbère au Maroc

---

<sup>45</sup> Wegner and Pellicer 168

<sup>46</sup> Kaye, Jacqueline and Zoubir, Abdelhamid. *The Ambiguous Compromise: language, literature, and national identity in Algeria and Morocco*. New York: Routledge, 1990, pp.17-18.

<sup>47</sup> Le PJD a étonnamment gagné seulement 47 sièges dans les élections parlementaires de 2007 (comparé avec 42 en 2002), ou 14% du vote total. Le parti Istiqlal a fini en premier, avec 52 sièges (16% du total). Hamzawy, Amr. « The 2007 Moroccan Parliamentary Elections Results and Implications. » Carnegie Endowment for International Peace. September 11, 2007. Tiré de [http://www.carnegieendowment.org/files/moroccan\\_parliamentary\\_elections\\_final.pdf](http://www.carnegieendowment.org/files/moroccan_parliamentary_elections_final.pdf)

<sup>48</sup> Récemment, le gouvernement marocain a recouru aux pratiques comme le charcutage électoral et l'adoption de nouvelles lois électorales (comme l'amendement constitutionnel de 1996, qui donne aux représentants de la Chambre Haute du parlement le pouvoir de refréner les pouvoirs des officiels élus) pour maîtriser des partis d'opposition (Abdelislam, Maghraoui. "Monarchy and Political Reform in Morocco." *Journal of Democracy*, Vol. 12, Iss. 1 (2001), pp.73-86, p.79

constitue 40% du total, tandis qu'en Algérie, les Berbères comprennent 25% de la population.<sup>49</sup> Puisque les Berbères s'enorgueillissent surtout de leur propre langue, le Tamazight, l'avancement officiel de la politique d'Arabisation entraînerait une perte énorme pour la culture berbère.<sup>50</sup> En outre, un tel effort de supprimer formellement la langue de la population berbère serait une rupture par rapport à la période d'autonomie relative dont les Berbères ont profité pendant la colonisation française. La stratégie française de «diviser pour mieux régner» a donné à la population berbère des privilèges éducatifs et culturels, les plaçant à l'extérieur de la juridiction des tribunaux musulmans et du Sultan. Jusqu'à ce jour, le gouvernement marocain a refusé de reconnaître le Tamazight comme langue officielle du pays bien que le français soit considéré langue officielle. Le Manifeste Berbère de 1996 souligne bien la position berbère contre l'Arabisation et pour la reconnaissance de langue berbère:

Arguer que la langue du musulman ne peut être que l'arabe procède d'un raisonnement fallacieux sous-tendu par le chauvinisme arabe, qui exclut inconsidérément de la communauté musulmane les neuf dixièmes de ses effectifs en instituant les Arabes légataires universels du Prophète...L'argument selon lequel la multiplicité des langues dans un même pays ne peut être que source de désaccord et de désunion ne saurait être invoqué non plus, l'expérience des peuples ayant montré que seul le manque de maturité culturelle empêche les différents éléments d'une communauté nationale de s'entendre et de vivre en harmonie.<sup>51</sup>

Ce manifeste nous présente une autre dimension du débat linguistique, qui ne se base pas dans la résistance à l'Islamisation du pays mais qui combat tout effort d'unifier le pays par l'usage unique de l'arabe.

\*

Ce qu'il faut noter en examinant les polémiques linguistiques en Algérie et au Maroc lors de leurs Indépendances respectives, c'est que ni le plan arabe ni celui du français ne représentent

---

<sup>49</sup> Ennaji, Moha. "Aspects of multilingualism in the Maghreb." *International Journal of the Sociology of Language*, Vol. 87, Iss.1 (1991), pp. 7-26, p. 13

<sup>50</sup> Sirles 121

<sup>51</sup> Manifeste Berbère. Accédé à : <http://www.mondeberbere.com/societe/manifest-index-en.htm>

véritablement la langue nationale du peuple. L'Arabisation ne réclame point la standardisation du dialecte algérien et marocain, les langues orales du Maghreb. Or, les écrivains maghrébins bilingues se trouveraient confrontés à cette question de langue : quelle langue toucherait le plus grand nombre de leurs compatriotes algériens et marocains, et quelle langue *devrait* les toucher ?

### **Dynamiques de la littérature maghrébine après l'Indépendance**

D'une certaine façon, le débat politique autour du programme d'Arabisation à partir des années soixante a créé une situation sans issue pour les écrivains maghrébins: Pourraient-ils promouvoir le nationalisme dans la langue de l'Autre (la plupart des auteurs au moment de l'Indépendance avaient été instruits dans le système éducatif français)? Faudrait-il commencer à écrire dans la langue nationale, ce qui peut-être affecterait la qualité et le retentissement de leurs œuvres ? Et s'ils choisissaient d'écrire en arabe classique, qui à cette époque-là serait capable de le lire ? Quelle que soit la direction vers laquelle ces écrivains se sont tournés, il y aurait inévitablement énormément d'implications provenant d'un public lui-même divisé.

Après l'Indépendance et l'introduction de la politique d'Arabisation, deux voies ont émergé par rapport à la question de langue d'écriture dans la littérature maghrébine: le changement de langue d'écriture en faveur de l'arabe et une approche conciliatoire de l'écriture qui s'engageait à la possibilité d'une littérature bilingue. Pour une branche de la première génération des écrivains après l'Indépendance, le français a été la seule langue dans laquelle ils pouvaient optimalement s'exprimer, et ils ont justifié leur position en arguant que la langue du colon ne devrait pas être vue par des Maghrébins comme symbole de soumission mais plutôt comme une façon de confronter « l'Autre » et de redéfinir la culture maghrébine. Abdelkebir Khatibi, Mohamed Choukri, et Driss Chraïbi ont été parmi ces auteurs marocains qui ont justifié

l'acte d'écrire en français et qui ont même suggéré qu'un nouveau langage francophone pourrait être confectionné qui donnerait plus de la liberté d'expression à l'écrivain arabe dans la forme française.<sup>52</sup>

\*

Lors de l'Indépendance, la première approche de la question de langue dans la littérature maghrébine, et celle qui a été fortement préconisée en Algérie (et qui a été aussi soutenue par nombre des nationalistes marocains), a initialement supporté les idéaux du programme d'Arabisation pour restaurer le prestige perdu de la langue arabe et pour unifier le peuple autour d'une langue nationale. La plupart des auteurs bilingues, sans regarder à la classe sociale, se sont pressés d'aider à créer un tel sentiment national. Après avoir commencé leurs carrières en écrivant en français, Kateb Yacine et Rachid Boudjedra, deux des plus célèbres écrivains algériens, ont avidement opté pour la langue arabe, résolus de redéfinir la culture algérienne.<sup>53</sup> Kateb Yacine, qui était devenu célèbre avec son roman francophone, *Nedjma* (1957), s'est tourné après l'Indépendance vers des projets d'écriture et de théâtre en dialecte arabe, orientant ces efforts vers la population algérienne moins éduquée ou analphabète (ses pièces avaient comme cible et public potentiel la population analphabète).<sup>54</sup> Cependant, cet essai de s'exprimer en arabe n'a pas duré longtemps car le gouvernement algérien lui a reproché de n'avoir pas utilisé le pur arabe, l'arabe classique ; les lois d'Arabisation l'ont paradoxalement empêché de réaliser sa vision d'une littérature écrite dans la langue du peuple algérien. Désillusionné par son incapacité à contribuer à « la renaissance culturelle » de son pays, Yacine a déclaré quelques

---

<sup>52</sup> Armitage, Anne. "The Debate over Literary Writing in a Foreign Language: An Overview of Francophonie in the Maghreb." *Alif Journal of Comparative Poetics*, No. 20 (2000), pp.39-67, p. 42

<sup>53</sup> Dobie 37

<sup>54</sup> Ibid.



années après qu'il écrirait dorénavant en langue française, devenant un « exilé » permanent par choix.<sup>55</sup>

La facilité avec laquelle Rachid Boudjedra passe d'une langue à l'autre est sans pareille, et c'est pour cette double maîtrise technique de langue qu'il est estimé aujourd'hui. Après avoir publié six romans en français, Boudjedra a commencé en 1983 à écrire exclusivement en arabe. Pour lui, ce changement est résulté de raisons idéologiques et politiques, qui ont initialement coïncidé avec la politique d'Arabisation :

Je pense donc que lorsque j'ai commencé à écrire en français, j'ai toujours eu la nostalgie de la langue arabe qui est ma langue affective. Ceci pour le côté psychologique. Du point de vue culturel la langue arabe n'est pas seulement un simple instrument, comme toute langue d'ailleurs. Elle est à la fois cela et bien plus que cela. On n'écrit pas innocemment dans telle ou telle langue. Une langue est porteuse d'une culture, d'une sensibilité, d'un sens, voire d'une vision du monde. Du point de vue politique, il m'a toujours semblé qu'il y a un certain mépris pour cette langue arabe non seulement de la part de certains étrangers mais aussi de la part des Arabes eux-mêmes...."<sup>56</sup>

N'ayant pas peur des usages normatifs de la langue du Coran, Boudjedra s'est attaqué depuis à des sujets assez provocants : la sexualité, la suppression des femmes par la société algérienne patriarcale, et la démythisation des ancêtres algériens (en opposition avec Yacine qui a valorisé ces ancêtres « glorieux »).<sup>57</sup> En plus d'une façon de démontrer sa fierté nationale, Boudjedra admet une autre raison politique pour son choix d'écrire en arabe : à la lumière de la reprise du fondamentalisme islamique mis en évidence par les gains politiques du parti FIS à partir de 1992, Boudjedra a encouragé l'écriture en arabe pour promouvoir la sécularisation de l'état algérien. Selon lui, la perpétuation de l'emprise de la langue française au Maghreb a créé une réaction

---

<sup>55</sup> Laroussi 46

<sup>56</sup> Bois, Marcel and Bjornson, Richard. "Arabic-Language Algerian Literature." *Research in African Literatures*, Vol. 23, No. 2, North African Literature (Summer, 1992), pp. 103-111, p.107

<sup>57</sup> Gafaiti, Hafid et Geesey, Patricia. "Rachid Boudjedra: The Bard of Modernity." *Research in African Literatures*, Vol. 23, No. 2, North African Literature (Summer, 1992) pp. 89.-102. p. 97.

défensive et un retour à la langue du Coran et au Coran lui-même.<sup>58</sup> En dépit des fatwas déclarées contre l'auteur pour ses romans « anti-islamiques, » Boudjedra continue à écrire en arabe à Rabat pour le peuple algérien, démontrant le coût de se faire entendre sous la politique conservatrice et islamique du gouvernement algérien.

\*

En accord avec les objectifs à long-terme de la politique d'Arabisation—le remplacement de l'usage répandu du français avec celui de l'arabe—la deuxième branche des auteurs bilingues des années soixante a adopté une position beaucoup plus conciliatoire envers le français. Ce camp d'écrivains a soutenu le bilinguisme et a reconnu la possibilité à l'auteur de s'exprimer dans chaque langue d'une manière assez différente. Ces auteurs ne seraient plus prisonniers de langue parce qu'à partir de l'Indépendance ils auraient *consciemment* choisi leur langue d'écriture et les sujets de leurs œuvres se distingueraient de ceux des écrivains français. Enfin, quoique ces auteurs aient été critiqués par les camps nationalistes après l'Indépendance, ils ont raisonné que l'acte d'écrire en français ne devrait pas être vu comme la trahison des idéaux nationaux et de la politique d'Arabisation ; l'usage du français ne limite point l'expression et les sentiments de la culture maghrébine. Khatibi, par exemple, a averti du danger de poursuivre une seule identité perceptible, car une telle quête empêcherait la possibilité du mélange des cultures, de l'émergence d'un pluralisme littéraire et culturel qui formerait la base d'un « internationalisme concret. »<sup>59</sup> L'Algérien Mourad Bourboune a aussi choisi d'accepter la réalité d'un « double enracinement arabe et français au Maghreb » en insistant sur le fait que la notion d'une double culture (celle du Colon et celle des arabes) ne devrait pas être perçue de manière péjorative.

---

<sup>58</sup> Armitage 57

<sup>59</sup> Armitage 44

En 1966, ces arguments sont devenus l'intrigue d'un dialogue ouvert dans les colonnes du magazine trimestriel *Souffles*, qui avait comme mission la réconciliation de la langue française et arabe. Créé par Abdellatif Laâbi, poète marocain, ce nouveau mouvement littéraire s'est composé d'un grand nombre d'écrivains maghrébins très réputés qui tous s'accordaient à penser qu'étant donné le tissu linguistique du peuple maghrébin à partir de l'Indépendance, on pourrait encourager le bilinguisme dans le Maghreb jusqu'à ce que paraisse une nouvelle génération d'écrivains éduqués exclusivement dans la langue arabe : « En attendant que mûrisse la langue nationale, que s'y intègrent les parlers maternels...ces écrivains continuent d'écrire en français. »<sup>60</sup> Mohamed Khair-Eddine, Abdallah Stouky, Malek Alloula, Toni Maraini, Mostafa Lacheraf, Abdallah Laroui, Abdelkebir Khatibi, Bernard Jakobiak and André Laude ont tous contribué à ce dialogue sur l'avenir de la littérature postcoloniale face à la nouvelle scène politique. Ces auteurs ont aussi compris que le contexte sociolinguistique du Maghreb ne conférait pas de légitimité absolue à une littérature écrite exclusivement en arabe. Même plus de deux décennies après l'Indépendance, en 1987, seulement 49.6% de la population algérienne pouvait lire et écrire en arabe; ce chiffre était encore inférieur au Maroc, où en 1982 presque 70% de la population était analphabète. L'auteur maghrébin ne pourrait donc pas justifier le simple acte d'écrire par des raisons utilitaires, et ceux qui n'ont pas engagé le public par les moyens cinématographiques et théâtraux (Assia, Djébar, Ousman Semebene, et Kateb Yacine ont utilisé ces techniques pour atteindre la population analphabète) ont continué à écrire en français, s'adressant aux intellectuels francophones.<sup>61</sup> Certes, il faut ajouter que cette préférence de continuer de s'exprimer en langue française s'explique aussi en termes de classe sociale : au Maroc en particulier, les écrivains maghrébins qui ont commencé leur carrière pendant les

---

<sup>60</sup> Dobie 34

<sup>61</sup> Donadey, Anne. "The Multilingual Strategies of Postcolonial Literature: Assia Djébar's Algerian Palimpsest." *World Literature Today*, Vol. 74, No. 1 (Winter 2000), pp.27-36, p.28

années soixante appartenaient tous aux classes moyennes francophones et à l'élite culturelle ; pour eux, donc, l'usage du français a été symbole de prestige.<sup>62</sup>

Pendant que les effets de la politique d'Arabisation s'installaient dans la situation sociolinguistique du Maghreb, le mouvement littéraire au Maghreb a commencé à utiliser le français pour critiquer la corruption perçue des gouvernements et la radicalisation croissante du tissu social du Maghreb. Alors que la politique d'Arabisation et les « réformes » du gouvernement produisaient une désillusion croissante, l'écriture en langue française permettait à ces auteurs d'être critiques et d'éviter les foudres du gouvernement sans peur d'emprisonnement. Ainsi, la majorité des Maghrébines, pour qui la marginalisation culturelle et sociale des femmes a entraîné à la suppression de toute voix féminine, s'est tournée vers l'écriture en langue française.<sup>63</sup> Aujourd'hui Assia Djebar, une des écrivaines algériennes les plus célèbres, écrit en français d'un part par compulsion historique, le français étant la seule langue qu'elle maîtrise, mais surtout pour des raisons politiques: le français lui offre un espace d'expression libre qui n'existe pas dans le domaine de l'arabe patriarcal. Depuis l'imposition rigide de la politique d'Arabisation en Algérie (et notamment depuis la montée en puissance du parti FIS en 1992), elle se lamente de « la disparition de la langue française » et avec elle, de la possibilité du séculier.<sup>64</sup>

D'autres écrivains ont fait face aux réalités conservatrices de la politique d'Arabisation. Tahar Ben Jelloun a remarqué plusieurs fois que l'arabe approuvé par le gouvernement marocain ne s'ouvre pas à la possibilité d'aborder des sujets plus risqués comme la sexualité, la condition des femmes, et les contradictions sociétales. En dépit de sa réputation comme « maître » de la

---

<sup>62</sup> Armitage 42

<sup>63</sup> Ibid.

<sup>64</sup> Shaden M. Tageldin. "Which *Qalam* for Algeria?: Colonialism, Liberation, and Language in Djebar's *L'Amour, la fantasia* and Mustaghanimi's *Dhakirat al-Jasad*." *Comparative Literature Studies*, Vol. 46, No.3 (2009), pp.467-497, p.469

langue arabe, même Rachid Boudjedra a découvert les limites de la matière acceptable par le gouvernement algérien. Son premier livre écrit en français, *La Répudiation* (1969), traite en langage explicite des sujets dits tabous en arabe classique : l'homosexualité et le rôle diminué des femmes dans la société algérienne. Ce livre a immédiatement été interdit en Algérie, et en place de louange pour cette réflexion instructive, le parti du FIS a ordonné une fatwa pour sa mort. L'Algérien Amin Zaoui, a commencé sa carrière littéraire dans son pays natal, et son premier roman, *Le Hennissement du corps* (1985), a été publié en arabe à Damas et traitait de la vie rurale pendant la guerre d'Indépendance. Zaoui, donc, s'est initialement établi comme voix fière de l'histoire algérienne ; mais avec l'avènement de la politique radicale dans les années 90, il s'est exilé en France après avoir été attaqué pour son usage d'un langage arabe individualiste et séculier dans lequel il décrit ouvertement l'environnement hautement politisé dans lequel les Algériens des années 80 ont vécu.<sup>65</sup> Il est clair, donc, que l'excitation initiale des écrivains pour une littérature maghrébine en langue arabe après l'Indépendance a été inhibée par leur réalisation graduelle des obstacles politiques et socio-économiques qui affectent l'usage de la langue arabe.

\*

Enfin, les échecs initiaux de la politique d'Arabisation pendant la période de décolonisation ont permis une approche bilingue à la littérature maghrébine et la continuation de l'écriture en français sans grande répercussion sur le public maghrébin. Mais la radicalisation de la scène politique au Maghreb—et conséquemment des lois d'Arabisation—a créé de grands problèmes pour des écrivains bilingues qui veulent que leurs mots touchent la population arabophone. Il y avait certainement d'autres raisons, non enracinées dans la logique de

---

<sup>65</sup> Abu-Haidar, Farida. "Angst and Rebellion in the Fiction of Amin Zaoui." *Research in African Literatures*, Vol. 30, No. 3: Dissident Algeria (Autumn, 1999), pp. 164-175. p164

l'efficacité d'écrire en français—des raisons liées à la censure des œuvres écrites en arabe par les gouvernements des pays arabes et le désir d'être reconnu globalement—qui expliquent la motivation de l'auteur maghrébin d'écrire en français. Dans les pages suivantes nous traiterons ces pressions de l'extérieur du Maghreb qui influencent la capacité de l'écrivain maghrébin de choisir librement sa langue préférée et qui amènent encore la question initiale du choix de langue au premier plan.

## Chapitre 2

### LA LITTÉRATURE MAGHRÉBINE FACE À LA CENSURE DU MONDE ARABE

---

Après avoir choisi la langue d'écriture en vue des considérations domestiques et du chaos du multilinguisme qui caractérise les pays maghrébins, l'écrivain se trouve face à une nouvelle série d'obstacles émanant de l'extérieur de son pays. Etant donné la situation domestique tendue de l'Algérie et du Maroc, un grand nombre d'auteurs qui ne veulent pas pratiquer l'autocensure se tournent vers des maisons d'édition en dehors de leur pays natal. Ainsi, ils préfèrent envoyer leurs manuscrits aux maisons arabes, en particulier à celles de Beyrouth, du Caire, de Damas, et de Tunis : en plus du pouvoir de critiquer son gouvernement, l'auteur comprend que ces maisons arabes réputées lui garantissent l'acceptation de son livre, étayée par une meilleure circulation subséquente dans son pays natal. Mais cette réputation coûte souvent très cher à l'écrivain, car il est confronté à la possibilité de la censure concernant le contenu moral de son livre. Ce chapitre étudiera la politique de la publication en Egypte, au Liban, et en France pour comprendre comment les restrictions des gouvernements arabes affectent la question de la langue d'écriture selon l'auteur ainsi que la façon dont il choisit de s'exprimer dans son roman. Pour certains auteurs, la censure flagrante qui a cours dans le monde arabe mène au désenchantement avec l'écriture de langue arabe et vers l'adoption d'une écriture exclusivement en langue française.

#### **Le cas de l'Égypte : cœur de l'édition du monde arabe**

L'Égypte s'enorgueillit d'être au carrefour de la culture arabe classique : c'est le plus grand producteur de livres du monde arabe, avec une production annuelle de plus de 7000

titres—soit plus à elle seule que tous les autres pays arabes ensemble.<sup>66</sup> En terme de contenu des œuvres publiés, les livres religieux dominant l'industrie (30% des titres) suivis par les publications en science politique et en fiction (20% chacun). De plusieurs façons, l'Égypte tente de rester fidèle aux normes historiques de sa culture littéraire, et en essayant de la garder florissante, l'auteur arabe se trouve face à des contraintes extratextuelles, notamment l'adhérence stricte aux normes religieuses de la narration.<sup>67</sup> Passons brièvement à la tradition arabe de la narration littéraire et à l'évolution de cette tradition dans le 20<sup>ième</sup> siècle pour mieux comprendre les dynamiques actuelles de la littérature arabe et les limites de l'écriture qu'y existe aujourd'hui.

### La tradition historique du roman arabe

Les traces religieuses perdurent encore dans la narration arabe contemporaine, le *qissa*, qu'on connaît aujourd'hui. Le verbe *qassa*, littéralement « suivre les traces de quelqu'un, » veut dire « raconter » ; bien qu'aujourd'hui le nom *qissa* fasse référence à divers types de narrations, le terme a évolué à partir d'un usage initial centré sur la narration exemplaire, à fin d'édification religieuse. Dans le Coran, le terme *qasas* renvoie aux histoires des prophètes, et ces narrations historiques qui apportaient un avertissement ou une exhortation, avaient comme but le renforcement de l'esprit des croyants.<sup>68</sup> Dans cette culture classique il faut noter que la narration acquiert sa validité en fonction de son auteur : seule une personne qualifiée par son éducation peut délivrer un tel discours, et un texte anonyme avait peu de chance d'être reçu favorablement

---

<sup>66</sup> Mais ce chiffre est minimal en comparaison de celui de l'édition française, par exemple, qui a produit 34,766 livres en 1996 (UNESCO).

<sup>67</sup> Frankfurter Buchmesse. "The Book Industry in Egypt: Executive Summary". Accédé le 2 mars, 2010 à : [www.buchmesse.de](http://www.buchmesse.de)

<sup>68</sup> Kilito, Abdelfattah. "Qissa," *The Novel, Volume 1: History, Geography, and Culture*. Ed. Franco Moretti. Princeton: Princeton University Press, 2006, p.1.



par l'élite littéraire arabe.<sup>69</sup> A partir du 12<sup>ème</sup> siècle, deux types de narration ont émergé : les textes anonymes appréciés des masses qui s'intéressaient aux histoires, aux fictions en vertu du degré de sensationnalisme qui les caractérise, et les narrations avec des auteurs identifiés, appréciées par l'élite cultivée qui cherchait quelque leçon ou instruction dans le récit.

Avec l'avènement du 19<sup>ème</sup> siècle, le terme *riwaya*—qui à l'origine voulait dire « transmission orale d'un poème ou d'un récit »—s'est développé, devenant synonyme du terme « roman ». À la fin du siècle, *riwaya* avait le sens d'« œuvre dramatique. » Aujourd'hui le terme est communément utilisé pour désigner les « romans » tandis que *qissa* recouvre le sens du terme « nouvelle. »<sup>70</sup> C'est la rencontre arabe avec la modernité occidentale qui a entraîné ces changements sémantiques, car au 19<sup>ème</sup> siècle, du fait de la colonisation de l'Afrique, et puis au 20<sup>ème</sup> siècle après la Première Guerre mondiale, les cultures arabes ont été exposées à la littérature européenne, notamment celle de la France et de l'Angleterre.

Quelques chercheurs affirment que le roman arabe moderne s'est développé par l'imitation des romans européens. Tandis que d'autres qualifient cette assertion en indiquant que les premiers auteurs arabes à s'essayer à la forme du roman se sont tournés vers la forme ancien arabe du *maqama* qui date du 12<sup>ème</sup> siècle.<sup>71</sup> Ce genre de récit se caractérise par un héros itinérant qui traverse le monde islamique (son voyage est limité aux frontières islamiques). C'est à partir de la rencontre avec l'Ouest au 19<sup>ème</sup> siècle que les écrivains arabes ont apporté une nouvelle perspective à ce type de récit. Ces auteurs ont décrit une nouvelle expérience arabe, une nouvelle intrigue : celle de l'homme confronté au désir de s'assimiler les valeurs de la

---

<sup>69</sup> Or, la grande ironie des *Mille et une nuits* est le fait que les Arabes sont représentés en Europe par un livre (sans auteur) qu'ils ne reconnaissent point, par un livre « illégitime. » Kilito 2

<sup>70</sup> Kilito 2

<sup>71</sup> Ibid.

modernité européenne sans renoncer à celles de son passé.<sup>72</sup> En tout cas, aujourd'hui le débat au sein de l'élite littéraire se centre sur la dichotomie entre l'Orient et l'Occident : pour l'Arabe, écrire un roman est l'acte de s'engager directement dans ce débat concernant la priorité entre ces deux espaces, ces deux mondes. Enfin, le développement continu du livre itinérant arabe au 20<sup>ème</sup> siècle, dans lequel le récit a pour sujet l'engagement du protagoniste arabe avec l'extérieur, permettrait à l'auteur arabe la possibilité de se faire entendre à l'Orient et l'Occident. Mais comment s'exportent les œuvres du Maghreb?

### **Dichotomie de l'édition en Egypte**

Pour l'auteur maghrébin qui veut se faire publier en Egypte, il existe deux possibilités par rapport à la voie officielle de publication : soit l'auteur passe par le gouvernement égyptien, soit il opte pour la publication par des maisons privées. Depuis les années 60, la structure de l'industrie éditoriale égyptienne reste caractérisée par ce dualisme gouvernemental-privé.<sup>73</sup> Le secteur public, développé dans les années 60 se compose d'une vingtaine de compagnies, et il a historiquement dominé la production des livres.<sup>74</sup> Les établissements publics comptent pour 10-15% de la production de livres en termes des titres, mais ils ont des tirages supérieurs à ceux du secteur privé. Les livres publiés en masse (pour étendre le marché des livres qui promeuvent l'éducation du peuple, par exemple) ou des livres dits « neutres » passent normalement par cette voie.<sup>75</sup> Pour des néophytes inconnus, cette publication sous l'aile du gouvernement est la seule possibilité d'amorcer une carrière littéraire, car cette branche de publication jouit de subventions gouvernementales.

---

<sup>72</sup> Ibid.

<sup>73</sup> "The Book Industry in Egypt: Executive Summary," p.1

<sup>74</sup> Ibid.

<sup>75</sup> Ibid.

Depuis la libéralisation de l'économie en 1974, le secteur privé a commencé à se développer, et il consiste aujourd'hui en 400 maisons d'édition.<sup>76</sup> Bien que ce moyen de se faire publier se sépare de l'emprise directe du gouvernement égyptien, il est presque impossible pour de nouveaux auteurs de passer par ces maisons : l'auteur doit être réputé et éminent pour que son œuvre soit acceptée. En outre, la majorité de ces maisons privées sont contrôlées par des individus pour qui la publication est le moyen principal de vivre—le profit est naturellement l'objectif essentiel dans l'activité éditoriale. En général, des maisons d'édition privées ont peu de chance à faire concurrence au rendement de l'Organisation Egyptienne Générale du Livre (O EGL) —la maison de publication officielle du gouvernement égyptien—à cause des subventions subventionnées provenant du gouvernement.<sup>77</sup> Ces maisons privées prennent des risques en publiant de nouveaux titres par des auteurs inconnus et il n'est pas anormal pour des auteurs qui veulent se faire connaître de financer personnellement la publication de leurs œuvres.<sup>78</sup> Ainsi, ce secteur élargit le marché du livre par la production d'un grand nombre des titres mais avec un tirage faible.<sup>79</sup>

Or, quelle que soit la voie choisie par l'auteur, le gouvernement égyptien menace la liberté d'expression par ses institutions variées de censure : le Ministère de l'Information contrôle l'importation des livres, et l'institution religieuse d'Al-Azhar fonctionne comme une branche quasi-officielle du gouvernement qui agit comme arbitre final concernant le contenu des livres publiés en Egypte.

---

<sup>76</sup> article de "Daily Star Egypt": <http://www.thedailynewsegyp.com/printerfriendly.aspx?ArticleID=25258>

<sup>77</sup> Ibid.

<sup>78</sup> Meiering, Gregor B.M. "Arab book publishing." Trouvé le 5 avril à [http://www.adbookfair.com/cms/uploads/arab\\_publishing\\_industry.pdf](http://www.adbookfair.com/cms/uploads/arab_publishing_industry.pdf). p. 3

<sup>79</sup> "The Book Industry in Egypt: Executive Summary," p.3

### L'héritage de la censure et l'émergence sur la scène d'Al-Azhar

Tandis que le gouvernement égyptien ne se réserve plus le droit de censurer les livres avant publication—cette loi de censure préalable a été abolie en 1977 en faveur d'un système de contrôle *a posteriori*—il y a assez de tactiques d'intimidation pour presser l'auteur à l'autocensure, ou encore d'institutions de censure pour faire taire l'auteur qui n'est pas facilement dissuadé.<sup>80</sup> Le système officiel de censure tel qu'il existe aujourd'hui en Egypte a été introduit au commencement du 20<sup>ème</sup> siècle par la monarchie constitutionnelle et les autorités occupantes anglaises ; après la Révolution de 1952, le régime égyptien a continué à y adhérer.<sup>81/82</sup> La doctrine du système se caractérise par une « loi des libertés décroissantes » : plus grande est l'audience atteinte par le moyen de distribution, plus grande la censure<sup>83</sup>. Ainsi, par rapport aux autres moyens de communication égyptiens—la télévision, le cinéma, et les journaux—les livres représentent la forme la plus « libre » d'expression. La première loi qui a défini le fonctionnement du Bureau de la Censure a été émise en 1975, bien que le bureau ait été établi en 1911. Cette loi ne prescrit pas la liberté de la publication des livres, mais elle édicte que chaque œuvre cinématographique, théâtrale, ou musicale doit passer par la censure avant d'être diffusée.<sup>84</sup> En termes de censure des livres, le Ministère de l'Information contrôle l'importation de tout livre et périodique, chacun soumis à la censure préalable.

En général, des œuvres produites et consommées par l'élite égyptienne et par la classe moyenne éduquée ne sont pas ciblées par la censure; il est assez répandu en Egypte pour des

---

<sup>80</sup> Jacquemond, Richard. *Conscience of a Nation*. Cairo: American University in Cairo Press, 2008, p.22

<sup>81</sup> La Révolution égyptienne de 1952 a commencé par un coup militaire pour remplacer le roi Farouk I, mais a fini enfin par l'abolition de la monarchie constitutionnelle en faveur d'une république égyptienne.

<sup>82</sup> Ibid.

<sup>83</sup> La presse, par exemple, a beaucoup souffert sous « la loi des libertés décroissantes » : Alors que Nasser commençait à consolider son pouvoir dans les années 50 (après la Révolution de 1952), il a nationalisé la presse en 1960 : avec cette institution sous le contrôle du gouvernement, les voix dissidentes ont essentiellement été muettes. Napoli, James J. and Amin, Hussein Y. "Press Freedom in Egypt." *Press Freedom and communication in Africa*. Ed. Festus Eribo and William Jong-Ebot. p. 191.

<sup>84</sup> Ibid. 204.

acteurs dans le domaine littéraire d'avoir des intérêts des deux côtés : ces écrivains utilisent leur capital politique pour défendre les valeurs qu'ils favorisent dans le domaine littéraire.<sup>85</sup> Ce rapport que l'auteur tente de cultiver avec les autorités de censure lui crée une situation paradoxale : plus grand est le capital politique que l'auteur peut développer, plus grande sera sa liberté d'expression et de critiquer.<sup>86</sup> Enfin, cette tendance se renforce lorsque les auteurs célèbres de l'Égypte et les officiels censés les censurer se mêlent aux mêmes réunions mondaines, ce qui est le cas en Égypte contemporaine.<sup>87</sup>

Mais comment expliquer le soutien de l'élite (celle qui censure) pour le programme libéral du savant littéraire ?—Pour l'élite politique et économique, l'idéologie libérale de l'écrivain est très utile : elle s'oppose à la légitimité de l'opposition islamiste et elle permet la construction d'une image égyptienne conforme aux attentes des acteurs politiques et économiques de l'étranger (de l'Europe et des États-Unis).<sup>88</sup> Cependant, dès les premières réformes Nasséristes de l'institution d'Al-Azhar en 1961, réformes par lesquelles le président égyptien l'a intégrée dans l'État en affirmant en même temps la vocation cléricale de son *'ulama*, l'évolution de cette voix religieuse a mené à son pouvoir sans précédent dans le domaine de la censure. Ainsi, les controverses majeures du 20<sup>ème</sup> siècle et notamment celles des années 1990 se sont concentrées sur les questions de religion.<sup>89</sup>

### **Al-Azhar et la censure**

Depuis son indépendance officielle en 1952, l'État égyptien se trouve dans une situation précaire face à la religion—souvent, quand les circonstances politiques l'ont nécessité, l'État a

---

<sup>85</sup> Jacquemond 43

<sup>86</sup> Ibid.

<sup>87</sup> Ibid.

<sup>88</sup> Ibid.

<sup>89</sup> Jacquemond 55

justifié la mobilisation des symboles islamiques comme point de ralliement.<sup>90</sup> Comme d'autres régimes dans le monde arabe, l'Etat égyptien a eu besoin d'un certain degré de légitimité religieuse pour gagner du temps jusqu'à ce qu'une meilleure légitimité structurelle se soit développée.<sup>91</sup> Depuis la Révolution Egyptienne (1952), le nationalisme arabe a été le motif rhétorique de l'Etat, mais à certaines jonctions délicates le gouvernement a aussi dû inclure dans cette rhétorique le motif religieux. En particulier, après la débâcle militaire de 1967 aux mains israéliennes, le gouvernement égyptien s'est réfugié dans la religion. Al-Azhar, l'ancienne institution islamique pour les études supérieures et la jurisprudence, détenait cette possibilité de mobilisation des symboles islamiques par le gouvernement. Comme l'a observé l'intellectuel égyptien, Karim al-Rawi, « le gouvernement a besoin d'Al-Azhar pour lui accorder le semblant de légitimité islamique. »<sup>92</sup>

Quoique le président Nasser ait ouvert la voie à l'intégration d'Al-Azhar dans le gouvernement égyptien, cela n'a été qu'entre 1981 et 1996 qu'elle a gagné sa position unique dans le domaine politique : en 1981, Hosni Mubarak a assumé la présidence et en 1986 Jad al-Haq est devenu le leader d'Al-Azhar, une position qu'il a tenu pendant dix ans. Pendant cette décennie, le gouvernement égyptien a transféré beaucoup des fonctions administratives à l'institution religieuse : Pour prendre l'avantage sur des partis islamistes, notamment les Frères musulmans (FM), le gouvernement a fait appel aux services de l'institution pour délivrer des déclarations contre les Islamistes et en faveur d'une législation qui normalement aurait dû exciter l'opposition religieuse.<sup>93</sup> En échange, l'institution a revendiqué que l'Etat qualifie son autorité en ce qui concerne la provision d'une dimension islamique dans les médias de presse écrite et

---

<sup>90</sup> Barraclough, Steven. "Al-Azhar : Between the Government and the Islamists." *Middle East Journal*, Vol. 52, No. 2 (Spring, 1998), pp. 236-249, p.237

<sup>91</sup> Ibid.

<sup>92</sup> Barraclough, Steven 237

<sup>93</sup> Ibid.

électronique. Puis en 1994, le gouvernement a significativement modifié les lois de censure, accroissant les pouvoirs d'Al-Azhar : la décision No.58/1/63 du conseil d'Etat a donné à l'institution le pouvoir de censurer les médias électroniques ; bien que la clause ajoutée ait spécifié que les décisions d'Al-Azhar seraient limitées aux questions d'Islam, Al-Azhar garde le droit de décider ce qui constitue un problème « islamique ». En termes de médias de presse écrite, Al-Azhar peut seulement jouer un rôle lorsqu'une association, un groupe ou un particulier dépose une plainte contre certains matériaux.<sup>94</sup> Pourtant, l'institution s'affirme avec ferveur dans le domaine de la publication, menaçant des maisons d'édition qui font paraître des livres « antireligieux » et intervenant directement dans le processus de publication quand les personnages présentés dans les livres appartiennent à l'histoire religieuse.<sup>95</sup>

Enfin, la montée en puissance politique et sociale de l'islamisme dans les années 1990, et, paradoxalement, la croissance conséquente d'Al-Azhar, continuent à mener à l'inhibition de la liberté d'expression: les intellectuels sont maintenant les cibles d'attaques ouvertes par des Islamistes qui les critiquent pour leurs œuvres iconolâtres, influencées par l'Ouest blasphémateur.<sup>96</sup> Dans les années 1992 par exemple, l'écrivain égyptien Faraj Fawda a été assassiné deux semaines après que Shaykh Muhammad al-Ghazali, un 'ulama' éminent d'Al-Azhar, l'a prononcé apostat. Un autre écrivain, Nasr Hamid Abu Zahid, a été forcé à l'exil, et même l'illustre Naguib Mahfouz a été agressé dans la rue.<sup>97</sup> Certes, certains de ces écrivains objets d'attaques et de répression gagnent en crédibilité et en notoriété domestique et internationale. La censure est paradoxalement contre-productive, là où elle entend faire régner le silence, elle fait du bruit. Mais elle est aussi plus littéralement contre productive. Les chiffres de

---

<sup>94</sup> Ibid.

<sup>95</sup> Ibid. 242

<sup>96</sup> Barraclough 241

<sup>97</sup> Ibid. 241

publication du monde arabe par rapport à ceux de l'Europe montrent manifestement les effets de la censure dans le monde arabe et l'hésitation actuelle des intellectuels égyptiens à partager leurs attitudes sceptiques et non-filtrées sur la situation égyptienne : aujourd'hui la Belgique produit plus de titres en une année que le monde arabe dans son entier !<sup>98</sup> En Chypre (Al-Mada), en Allemagne (Al-Kamel), et au Royaume Uni (Riad El-Rayyes) des maisons de publication arabe apparaissent à l'extérieur du Moyen-Orient pour échapper ou contourner les obstacles à la publication.<sup>99</sup>

### **L'Éducation en Égypte et l'avenir de l'édition**

« La communication, une presse libre, et la liberté d'expression sont toutes nécessaires pour la démocratie, et elles toutes nécessitent un public éduqué : » dans ce Rapport de Développement Humain de l'ONU de 1995, les lacunes dans le cadre de l'éducation sont soulignées comme des sources de la marginalisation des « groupes minoritaires » en Égypte et de la suppression de la liberté d'expression qu'y existe.<sup>100</sup> L'Égypte se trouve aujourd'hui un parmi neuf pays qui comprennent le niveau le plus bas d'alphabétisation au monde : en 2005 seulement 40.8 % de sa population savait lire et écrire.<sup>101</sup> Le décalage entre la population urbaine et rurale s'accuse tout particulièrement parmi la population féminine du pays : le taux d'alphabétisation de femmes dans les zones urbaines en 2004 était de 63.6 % tandis que celui des femmes rurales

---

<sup>98</sup> Clark, Peter. *Arabic Literature Unveiled: Challenges of Translation*. Durham, UK: Center for Middle Eastern and Islamic Studies, 2000.

<sup>99</sup> Ceci est un fonctionnement classique de la publication à l'extérieur : la France aux 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles a connu une période de publication en dehors du pays, notamment en Hollande et en Suisse. Au 20<sup>ème</sup> siècle la censure aux États-Unis et au Royaume-Uni a poussé des auteurs comme Joyce (son roman *Ulysses* a initialement été interdit) et Nabokov à se tourner vers la France pour se faire publier.

<sup>100</sup> Trouvé le 3 avril à <http://www.arab-hdr.org/publications/other/undp/hdr/1995/egypt-e.pdf>

<sup>101</sup> Il faut noter que ces chiffres indiquent qu'en fait la *majorité* de la population égyptienne est marginalisée dans le cadre de l'éducation.



était de 29.6 %, ce qui s'explique par le fait que seulement 13.5 % des femmes rurales avaient accès à l'éducation secondaire.

Le taux actuel d'analphabétisme devrait tomber dans les années prochaines avec l'augmentation de l'inscription scolaire—En 2003, 90.9 % des enfants étaient inscrits dans les écoles primaires et secondaires comparé avec seulement 42 % en 1960. De ces enfants, plus de 85% d'eux étudient dans les écoles d'Etat (publiques) et 6.1 % dans les écoles privées. De plus, 8.1 % sont inscrits dans les écoles coraniques ; ils continueront leur éducation à l'université Al-Azhar. La situation universitaire est aussi très prometteuse : en 2001, 1. 6 million d'Egyptiens étaient inscrits à l'université et ce chiffre est monté à 2 million en 2006.<sup>102</sup> On s'attendrait à voir un marché de la littérature florissant du fait de la demande intérieure une fois que ces taux d'analphabétisme diminuent et qu'une culture qui promeut la lecture se développe. Certes, à cette époque les lecteurs potentiels (la génération jeune par exemple) seront plus réceptifs aux produits multimédias (les CDs, les cassettes, la télévision) qu'aux livres traduits : on doit se demander si le développement d'une «culture du livre,» est la meilleure façon de créer un espace public libre en Egypte, ou bien s'il y a d'autres médias mieux armés à cette époque pour le faire. Certes, les institutions de censure resteront un obstacle immense à la liberté d'expression en Egypte. Au moins pourtant, la hauteur du taux d'alphabétisme et la nouvelle audience subséquente devraient promouvoir un environnement séduisant pour l'auteur arabe, et lui rouvrir la possibilité de restaurer le patrimoine littéraire du pays.<sup>103</sup>

---

<sup>102</sup> "Egypt." African © AfDB/OECD 2007 Economic Outlook. Trouvé le 2 mars 2010.  
<http://www.oecd.org/dataoecd/26/6/38562553.pdf>

<sup>103</sup> Harabi, Najib. "Economic performance of the Arabic book translation industry in Arab countries." *The Journal of North African Studies*, Vol. 14, Iss. 2 (June 2009), pp. 203-219, p. 211.

### **Situation de l'auteur maghrébin en Egypte ?**

En théorie, pour les écrivains maghrébins qui partagent la mentalité « pan-arabiste » et qui cherchent à atteindre avec leurs œuvres une population vaste d'arabophones, l'Égypte outre son poids démographique représente le berceau de la tradition de la littérature arabe. En pratique, les institutions étouffantes de la censure en Égypte dissuadent les auteurs maghrébins d'essayer d'aborder en premier les maisons d'éditions égyptiennes. Le fait que la majorité des égyptiens ne pourraient point être capable d'apprécier leurs livres, contribue à cette dissuasion : les auteurs maghrébins ne sacrifieront pas l'intégrité de l'œuvre pour atteindre une toute petite partie de la population—l'élite égyptienne—qui pourrait probablement la trouver ailleurs en anglais ou en français. De plus, borné à une langue de communication « commune » (l'arabe moderne standard), qu'est-ce que l'auteur maghrébin bilingue peut transmettre au public égyptien ? Après tout, l'arabe utilisé dans son livre n'est qu'une construction superficielle : le Maghrébin ne s'engage pas au vrai discours avec son compagnon arabe car l'arabe standard moderne n'est pas la langue vécue. Leur seule expérience partagée reste dans les quelques mentions des aspects musulmans de la vie quotidienne—un appel à Allah, une référence au muezzin, etc. —dont la plupart pourra en être censurés par les institutions religieuses égyptiennes qui scrutent chaque élément religieux dans son œuvre.

### **Le Liban et la liberté de la publication**

Une des raisons pour laquelle le Liban est récemment devenu le nouveau centre du monde arabe pour la publication des livres du Maghreb est dû à son climat sociopolitique libéral. Ainsi, Mohammed Khaïr-Eddine et Tahar ben Jelloun sont parmi les auteurs maghrébins qui ont choisi de se faire publier au dehors de Paris et du Maroc et qui ont tous les deux choisi

Beyrouth.<sup>104</sup> D'un part cette tendance s'explique par les dynamiques multilingues actuelles du pays : le Liban, qui a été un mandat français après la Première Guerre mondiale jusqu'à son Indépendance en 1943, n'est pas gêné par son héritage français ; à la différence des pays du Maghreb, les Libanais n'ont pas tenté d'efforts pour l'arabisation totale du pays, laissant au français une place estimée dans la composition linguistique du pays et s'ouvrant à la culture de l'Ouest—après tout, on surnomme Beyrouth le Paris du Moyen Orient.. Aujourd'hui dans les rues de Beyrouth le passant entend un mélange d'arabe, de français, et d'anglais.

La composition religieuse diverse du Liban ajoute à la complexité de ses dynamiques sociopolitiques : les musulmans sunnites, les musulmans chiites, et les chrétiens maronites sont les trois sectes religieuses qui composent la population libanaise. Tandis que les maronites formaient la majorité au moment de l'Indépendance, la population musulmane était estimée en 2005 à 60 percent du total (les chiites composant la majorité de cette population musulmane).<sup>105</sup> En terme de processus d'édition, les dynamiques de la censure telle qu'elles existent en Egypte—insérées dans les structures gouvernementales—ne présentent pas la même série d'obstacles à la liberté d'expression de l'auteur au Liban. Certes, les divisions sectaires affectent la circulation interne des livres déjà publiés : une librairie chiite des banlieues sud de Beyrouth ne vend pas de livres sunnites, et pareillement à l'ouest de la ville—mais ces tensions sectaires ont peu d'effet sur le choix de l'auteur maghrébin qui voudrait se faire publier au Liban. car les maisons d'édition libanaises ne sont pas censurées par les pressions religieuses : Dar al-Saqi, par exemple, la maison d'édition libanaise avec laquelle Tahar ben Jelloun a collaboré pour publier son livre *Cette aveuglante absence de lumière* en arabe, a comme mission la publication des

---

<sup>104</sup> Il faut noter que ni ben Jelloun ni Khaïr-Eddine ne se sentent à l'aise en arabe classique. Ben Jelloun et Khaïr - Eddine quand il était vivant, optent exclusivement pour le français comme langue d'écriture.

<sup>105</sup> Faour, Muhammad, A. "Religion, demography, and politics in Lebanon." *Modern Middle Eastern Studies*. Vol. 43, Iss. 6 (November, 2007), pp. 909-921, pp. 911-912

textes occidentaux en langue arabe et de fournir un abri pour des écrivains arabes qui ne peuvent pas se faire publier chez eux.<sup>106</sup>

Enfin, il nous semblerait que le Liban possède tous les éléments favorables pour l'auteur maghrébin qui essaie de partager l'esprit de son œuvre avec ses compatriotes arabes : le taux d'alphabétisation est le plus haut de la région (à 90 percent de la population totale), ce qui indique qu'il y existe un marché pour son livre ; il n'y a pas de système de censure ; la culture libanaise est pour la plupart ouverte aux sujets considérés tabous dans les autres pays arabes conservateurs.<sup>107</sup> Pourtant, en dépit du potentiel pour son livre d'être accueilli à l'intérieur du pays (au Liban), l'auteur maghrébin fera face aux mêmes difficultés en essayant de faire sortir ses livres publiés au Liban vers les autres pays arabes. M. Naimey de l'Université américaine de Beyrouth explique que les restrictions gouvernementales (à l'extérieur du pays) à la distribution des livres dans le monde arabe ont étouffé le marché de publication et l'échange scolaire émanant du Liban.<sup>108</sup> L'acte d'envoi du moindre livre hors du Liban vers un autre pays arabe, par exemple, nécessite que l'expéditeur obtienne la permission écrite des officiels de sécurité.<sup>109</sup> Les livres qui parviennent aux autres pays arabes depuis le Liban ou l'Ouest sont tous examinés par des douaniers pour empêcher l'entrée de livres politiques « dangereux, » ou bien dans la région du Golfe, de la pornographie.

Par conséquent, plusieurs spécialistes remarquent qu'il est souvent plus facile de trouver des livres marocains et tunisiens à Paris qu'à Beyrouth ou au Caire.<sup>110</sup> Tahar ben Jelloun dans un entretien concernant la politique et la littérature se souvient d'avoir travaillé avec une maison

<sup>106</sup> Shamsie, Kamila. "Lebanon: Books under fire in Beirut." Accédé le 20 avril à [http://www.arabesques-editions.com/journal/books\\_reviews/5222514.html](http://www.arabesques-editions.com/journal/books_reviews/5222514.html)

<sup>107</sup> Ce taux d'alphabétisation est tiré de « United Nations Statistics Division. » Trouvé le 5 mars à <http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/socind/literacy.htm>

<sup>108</sup> Del Castillo, Daniel. "The Arabic Publishing Scene." *Publishing Research Quarterly*. Vol. 17, No. 4 (December 2002), pp.47-52, p.49-50

<sup>109</sup> Ibid. 50

<sup>110</sup> Ibid. 50

de publication libanaise : en reconnaissant les éléments dits risqués de son livre mais aussi le profit qu'elle pourrait escompter de la publication et la circulation de son livre dans le monde arabe, la maison a essayé de lui faire changer des parties substantives de son livre—Ben Jelloun raconte que chaque fois que le mot « sexuel » ou une référence potentiellement insultante aux musulmans apparaissaient dans la page, la maison les a enlevés.<sup>111</sup> A la fin, l'auteur exaspéré a décidé de ne pas se faire publier par l'éditeur. Avant de passer au recours de l'auteur maghrébin à la publication en France, il faut noter une dernière limitation de la publication du roman maghrébin au Liban : bien qu'il existe à Beyrouth un bilinguisme (arabo-français) semblable à celui du Maghreb, l'acte du Maghrébin d'écrire en langue arabe classique ou moderne standard ne correspond pas aux usages du discours des Arabes du Levant. Des éléments spécifiques de la culture maghrébine—et par conséquent le partage de cette culture avec le lecteur— sont perdus avec l'abandon du dialecte maghrébin en faveur de l'arabe universel.

### **Le recours à la terre du colon—La publication en France**

L'écrivain maghrébin bilingue qui est fidèle à l'esprit pan-arabiste, découvre assez vite que la censure des gouvernements du monde arabe le laisse vulnérable à la perte du message et de l'intégrité de son œuvre. Cette frustration se complique plus profondément par son incapacité de communiquer les particularités de la culture maghrébine ; l'utilisation d'une langue arabe non-dialectale mène à la perte des éléments culturels du Maghreb qui se lient intrinsèquement au dialecte maghrébin.<sup>112</sup> Quelques auteurs maghrébins, notamment Rachid Boudjedra, ne se sentent pas inhibés par ces contraintes : or, Boudjedra est reconnu comme le Faulkner de la langue arabe. Son aisance avec la langue arabe classique aussi bien que ses premiers récits qui

<sup>111</sup> Spear, Thomas and Litherland, Caren. "Politics and Literature: An Interview with Tahar ben Jelloun." *Yale French Studies*, No. 83, Post/Colonial Conditions: Exiles, Migrations, and Nomadisms, Vol. 2 (1993), pp. 30-43.

<sup>112</sup> Laroussi, Farid. "When Francophone Means National." 85

ont glorifié l'héritage arabe, lui ont permis d'éviter les écueils de la politique de la publication dans le monde arabe.

Cependant, pour les Maghrébins bilingues qui écrivent pour critiquer, pour commenter ce qu'ils voient dans la société maghrébine et arabe, la langue française et les maisons de publications en France assurent la liberté d'expression de l'auteur. Des Maghrébins exilés pour leurs œuvres jugés « scandaleuses » par des gouvernements de l'Algérie et du Maroc et des nations arabes, parmi eux Tahar ben Jelloun et Abdellatif Laâbi, ont découvert un refuge littéraire en France. De plus, les écrivains féminins, comme Assia Djebar, qui n'ont pas de voix pour s'exprimer librement dans des pays où la société patriarcale mène à la suppression intellectuelle des femmes, profitent immensément du français et des maisons d'édition françaises. Finalement, pour ceux qui cherchent à atteindre un lectorat global, la France, grâce à son héritage littéraire très riche est le meilleur endroit pour publier.<sup>113</sup> Or, la question que nous étudierons dans les pages suivantes provient de cette construction mentale du monde littéraire : en pensant au futur de la littérature maghrébine, comment le Maghrébin bilingue perçoit-il son capital littéraire ?—Est-il écrivain d'une république mondiale des lettres ou d'une nation bien définie ?

---

<sup>113</sup> Casanova, Pascale. *La république mondiale des lettres*. Paris: Seuil, 1999.

## Chapitre 3

### LE CALCUL ULTIME : LE RAPPORT ENTRE LANGUE, NATION, ET LITTÉRATURE

« J’ai toujours pensé que la littérature ne pouvait être de qualité et intéressante que si elle devenait un élément de changement, de bouleversement (...). Si j’ai décidé en 1981 d’écrire exclusivement en arabe, c’est parce que je voulais moderniser le roman arabe qui est encore à la traîne. » —Rachid Boudjedra<sup>114</sup>

« J’écris vraiment ce que j’ai envie d’écrire, à un moment donné de mon histoire et de celle des autres. Dans un pays comme le Maroc, où l’analphabétisme est grand, je suis lu par un petit nombre. Mais un livre, c’est un produit historique. Il se situe dans un long terme. Il peut répondre à un besoin plus tard. Je ne suis pas inquiet à ce sujet. C’est l’époque qui coûte. »— Abdelkebir Khatibi<sup>115</sup>

---

Les chapitres précédents soulignent les facteurs extralittéraires qui contribuent au calcul final de l’auteur bilingue concernant sa langue d’écriture. Cependant, la question initiale de cette enquête reste encore sans réponse : face à tous ces obstacles sociopolitiques provenant du Maghreb et des pays arabes envers la fonction et l’usage de la langue, quel facteur a plus de poids dans la décision que l’écrivain doit prendre ? Ou bien, pour poser la question d’une autre façon, à quoi tient l’auteur dans l’acte d’écrire ? Pour mieux comprendre le processus de cette analyse de rentabilité<sup>116</sup>, ce chapitre abordera les situations littéraires de trois auteurs maghrébins bilingues : Rachid Boudjedra, Abdellatif Laâbi et Kateb Yacine. Comme nous allons le découvrir, ces cas individuels montrent que la décision finale tient à la conception de l’auteur de son rôle dans le monde littéraire et dans l’édification de la littérature nationale : la vision de sa

<sup>114</sup> Gafaiti, Hafid and Geesey, Patricia 89

<sup>115</sup> Bouraoui, H.A. “Creative Project and Literary Projection in Francophone North Africa.” *Research in African Literatures*, Vol. 8, No. 1 (Spring, 1977), pp.83-98, p.89.

<sup>116</sup> Je prends ici métaphore économique développée par P. Casanova, où le choix de langue est finalement la considération du capital littéraire mobilisé par une langue.

place dans la république mondiale des lettres détermine la langue dans laquelle il choisira d'écrire.<sup>117</sup>

### **L'espace littéraire mondial : « national » par nature?**

La conception de l'espace littéraire comme national par nature reste à la base de l'affrontement entre langue arabe et française, mais ce qui distingue le choix de langue d'un écrivain maghrébin de celui d'un autre, c'est la perception de ce qui constitue la nation. À quelle langue ou langues s'identifient les nations du Maghreb? Et si l'espace littéraire se distingue surtout par la compétition entre des dialectiques nationales différentes pour obtenir la légitimité (comme le suggère le modèle de Casanova) de quelle façon le multiculturalisme et le multilinguisme, jouent-ils dans ces expressions littéraires et dans la politique de la littérature algérienne et marocaine? Nous avons commencé cette enquête avec l'introduction du modèle de l'espace littéraire développé par Pascale Casanova : selon elle « le capital littéraire » est par nature national car par son lien essentiel à la langue—qui est aussi toujours nationale puisqu'elle est appropriée par des autorités nationales comme symbole d'identité—l'héritage littéraire est une affaire surtout d'intérêt national.<sup>118</sup> Enfin, la langue et la littérature fournissent conjointement aux fondations de la nation; dans le processus, elles s'ennoblissent. Plus précisément, la formation des états et l'émergence des littératures de nouvelles langues se dérivent du principe de la différenciation : en se distinguant l'un de l'autre—ce qui veut dire l'assertion de leurs différences par des rivalités et des luttes politiques— les états européens ont commencé à prendre forme à partir du 16<sup>ième</sup> siècle.

La construction européenne de l'état-nation a continué à évoluer au 19<sup>ième</sup> siècle avec l'émergence du nationalisme allemand et de la « révolution herderienne ». On a vu l'extension

---

<sup>117</sup> La phrase “république mondiale des lettres” fournit le titre du livre, *La République mondiale des lettres*, par Pascale Casanova

<sup>118</sup> Casanova, *La république mondiale des lettres* 34



et l'intensification de ce lien entre langue et nation aux territoires dominés politiquement (les états allemands par exemple): Herder a proposé que ces territoires inventent leurs propres solutions au problème de la dépendance culturelle par la revendication à l'existence littéraire et politique.<sup>119</sup> En proposant que la langue est le « miroir » du peuple et le « réservoir » de la littérature, Herder a en fait identifié le peuple de la nation et sa langue vernaculaire comme la source de l'inspiration littéraire. Enfin l'équivalence entre la langue et la nation proposée par Herder explique pourquoi les revendications nationales qui sont apparues en Europe pendant ce siècle ne pouvaient pas être séparées des revendications linguistiques.<sup>120</sup> En conséquence de cette révolution Herderienne, l'espace littéraire international s'est structuré selon l'âge et la production des ressources littéraires des citoyens et selon le degré relatif d'autonomie de cet espace national. La nation du continent européen, donc, repose sur l'unification de plusieurs critères : une langue, un peuple, un territoire, et une culture. Peut-être la plus grande ironie de la période de décolonisation a été le désir de la part des gouvernements maghrébins de former—par la violence—la nation autour de ce modèle européen colonial.

Si on accepte le lien inhérent et déterminant entre la langue, la nation, et la littérature, on doit se demander dans quelle mesure la littérature maghrébine pourrait entrer d'une façon « indépendante » dans l'espace littéraire mondial sans être écrite dans la vraie langue du peuple ou bien être écrite dans la langue du colon. Car pour que l'espace littéraire national vienne au monde, la nation doit atteindre une vraie indépendance politique<sup>121</sup> : dû au fait que les nouvelles nations sont celles qui sont les plus vulnérables à la domination politique et économique de

---

<sup>119</sup> Johann Gottfried Herder (1744-1803) était un philosophe allemand; au 18<sup>ième</sup> siècle il a formulé ses théories concernant le rôle de la littérature dans l'édification de la nation, et ses propositions se sont propagées au continent européen pendant des révolutions nationales du 19<sup>ième</sup> siècle. Casanova 75

<sup>120</sup> Ibid. 78

<sup>121</sup> Ce rapport est mutuellement conditionné car la littérature aussi sert comme acteur dans le domaine politique d'un pays.

l'extérieur, les formes de la dépendance littéraire sont plus ou moins corrélées avec les structures de la domination internationale politique et économique.<sup>122</sup> Donc, les écrivains des nations postcoloniales luttent non seulement contre une politique nationale (comme tout écrivain dans les espaces de littérature « riche » le fait), mais aussi contre les forces politiques internationales et les vestiges de ces forces. Dans les pays maghrébins, cela se manifeste contre les vestiges de l'empire français, notamment la langue française, et le pouvoir que ces traces gardent dans la politique de ces pays. La lutte de l'auteur maghrébin pour atteindre la légitimité littéraire et pour augmenter son capital littéraire est donc doublement compliquée par cette lutte de pouvoir entre des forces à la fois nationales et internationales où la source de la tension se manifeste dans la question de la langue.

Enfin, le patrimoine national littéraire et linguistique actuel offre une sorte de définition *a priori* de l'écrivain, où il se trouve dans une relation particulière par rapport à l'espace littéraire en vertu de la place que l'espace national (dans lequel il est né) occupe. Casanova explique que, chaque écrivain entre dans la compétition internationale [littéraire] armé de son passé littéraire entier : en vertu seulement de son appartenance à un domaine linguistique et national, il incarne et régénère toute une histoire littéraire.<sup>123</sup> Mais aussi, sa position dans cet espace littéraire est fondée sur les choix qu'il fait concernant son héritage littéraire. Par exemple, l'auteur peut rejeter son héritage national, abandonnant sa patrie pour un pays plus riche en ressources ou en opportunités littéraires.<sup>124</sup> L'auteur peut aussi reconnaître sa patrie tout en essayant de la transformer pour lui donner une plus grande autonomie. Finalement, l'auteur peut réaffirmer la

---

<sup>122</sup> Ibid. 81

<sup>123</sup> Casanova, Pascale. *La république mondiale des lettres*. Paris : Seuil, 1999, p.40

<sup>124</sup> Il ne s'agit pas ici d'une "richesse culturelle accumulée" mais aussi de l'existence des institutions qui promeuvent l'activité culturelle et l'innovation dans l'espace public.

différence et l'importance d'une littérature nationale.<sup>125</sup> Certes, si le but de l'auteur est d'atteindre un lectorat plutôt international, le français semble stratégiquement valorisé grâce au capital littéraire supérieur dont la France s'enorgueillit. Inversement, si le but de l'écrivain maghrébin est de contribuer au récit national, d'engager ses compatriotes dans un dialogue politique, l'arabe serait peut-être le meilleur choix. Les contradictions ou tensions internes à ces choix peuvent aussi se régler en d'autres formes que celle de la culture écrite, et de la forme du livre. Pour cette raison nous voyons des auteurs comme l'Algérien Kateb Yacine se tourner vers d'autres moyens d'expression, nommément le drame et le film pour pouvoir atteindre un plus large public maghrébin—celui aussi des analphabètes et des incultes. La notion de prestige littéraire dépend aussi de l'existence d'un milieu professionnel, un public cultivé, et une bourgeoisie ou aristocratie intéressée : Pour que le matériel d'une culture puisse constituer le capital, il faut qu'il y ait des gens qui en ont besoin ou qui sont capables de l'utiliser.<sup>126</sup> Que des écrivains se sentent plus libres quand ils écrivent pour une audience internationale que pour un lectorat national, se voit dans les œuvres du défunt Rachid Mimouni. Son premier roman *Le Printemps n'en sera que plus beau*, publié en Algérie en 1978, glorifie la lutte nationale de l'Algérie contre la France, et ce livre est très différent de ses livres suivants, *Le Fleuve détourné* (1982) et *Tombéza* (1984) qui montrent sa désillusion avec l'Algérie postindépendance.

### **Le cas de Rachid Boudjedra : écrivain de deux mondes**

Rachid Boudjedra, un écrivain algérien, est connu aujourd'hui comme un des seuls Maghrébins bilingues qui peuvent représenter si naturellement la voix de deux cultures. D'une part, il se sent à l'aise dans la langue du colon, ayant écrit en français pendant plus d'une

---

<sup>125</sup> Ibid. 41

<sup>126</sup> Ibid. 15. Casanova cite ici un passage de "La liberté de l'esprit," par Paul Valéry

décennie avant de passer à l'écriture exclusivement en arabe en 1981.<sup>127</sup> Boudjedra écrit à l'aise dans l'arabe classique sans avoir peur de prendre des libertés avec la langue arabe, l'usage de laquelle est souvent très structuré et rhétorique—en fait, il est connu dans la communauté littéraire arabe comme le Faulkner de la littérature arabe. Depuis qu'il a commencé sa carrière d'écriture en langue arabe, il a forgé des nouveaux mots et des concepts originaux de l'expérience arabe. Ses œuvres écrites en arabe montrent bien sa maîtrise dans la torsion des mots aux nuances étendues et dans la création des images par l'utilisation des sons différents de la phonologie arabe.<sup>128</sup> Par exemple, la sévérité et la brutalité sont exprimées par l'usage des gutturales, et des voyelles postérieures, alors que la mélancolie et la tragédie s'évoquent par des consonnes douces et des longues voyelles qui créent une sorte d'effet funèbre.<sup>129</sup> En outre, la monotonie s'évoque par l'usage d'une succession de syllabes avec des voyelles courtes—une stylistique des affects proche des réflexions et pratiques de la poésie.

Mais ce n'est pas seulement le style de son écriture qui distingue le travail de l'auteur: c'est aussi le fait que Boudjedra conteste les usages normatifs de la langue arabe qui lui donne la réputation d'un révolutionnaire. De plus, dans ses romans, Boudjedra aborde une gamme de sujets controversés, allant de la bipolarisation des sexes à l'homosexualité. Son premier roman, *La Répudiation*, a été publié en 1969 en France, et a immédiatement produit une réponse très réactionnaire en Algérie ; à cause d'une fatwa provisionnée pour sa mort, l'auteur a dû passer quelques années au dehors de l'Algérie, en France et puis au Maroc. Quand Boudjedra était prêt à écrire son premier roman de langue arabe, *Al-Taffakuk* (traduit en français sous le titre *Le*

---

<sup>127</sup> Boudjedra a reçu son diplôme universitaire de la Sorbonne avec une thèse sur l'écrivain Céline. On pourrait se demander comment l'écriture de Céline et son style de faire entrer l'oral dans l'écrit ont eu un effet sur la littérature de Boudjedra et ses efforts de créer une littérature ancrée dans l'usage culturels et linguistiques du peuple algérien.

<sup>128</sup> Abu-Haidar, Farida. "Inscribing a Maghrebian Identity in French." *Maghrebian Mosaic: a Literature in Transition*. Ed. Mildred P. Mortimer London : Lynne Rienner Publishers, Inc, 2001, p.13

<sup>129</sup> Ibid.

*Démantèlement*), et l'a publié en Algérie, il a été essentiellement réintégré dans son pays natal : enfin, un auteur francophone tenait sa promesse de retourner à l'écriture dans la langue arabe après qu'un lectorat arabe s'est développé. Donc, dans un acte d'affirmation du nouveau prestige de l'auteur, l'Algérie a commencé à massivement publier certains de ses premiers livres en langue arabe qui sont devenus une partie du capital culturel collectif de la nation algérienne. Boudjedra a donc réussi à plaire à la cause nationale algérienne, et à la communauté mondiale des lettres, avec seulement quelques modifications minimales de son écriture entre les deux mondes—arabe et français.<sup>130</sup> Par exemple, si on compare la version française de ses romans écrits originellement en langue arabe, on notera qu'il y a des parties entières en français qui n'apparaissent pas dans les versions arabes et vice-versa. Le dialogue a tendance à être plus long en arabe, et il est normalement reproduit dans les versions arabes dans le dialecte algérien et se produit en discours direct. Les parties correspondantes en français sont plutôt courtes et rendues en discours indirect. Les affaires familiales sont aussi traitées en plus de détail dans les versions arabes qu'en celles en français.<sup>131</sup>

Enfin, qu'est-ce qui sépare la contribution littéraire de Boudjedra de celle des autres écrivains maghrébins, et comment cet auteur a-t-il réussi à trouver du prestige à la fois du côté français et algérien? Les œuvres de Boudjedra ont toutes un thème commun qui résonne de manière éloquente dans les publics arabe et européen : ses œuvres montrent au lecteur une société nue, où « le peuple existe sous le niveau où les idéaux peuvent subsister. »<sup>132</sup> A la différence des tableaux favorables de Feraoun et Mammeri ou des allusions symboliques de Dib, Boudjedra décrit—souvent d'une façon sévère, brutale, et intransigeante—la vérité de la

---

<sup>130</sup> Boudjedra traduit lui-même ses œuvres entre français et arabe et vice-versa. Chaque variante entre ces versions est donc censée répondre à l'intention de l'auteur.

<sup>131</sup> Abu-Haidar. "Inscribing a Moroccan Identity in French." 25

<sup>132</sup> Abu-Haidar, Farida. "The Bipolarity of Rachid Boudjedra." *Journal of Arabic Literature*, Vol. 20, No. 1 (March, 1989), pp. 40-56, p.55.

situation algérienne ; en se focalisant de cette manière critique sur la société algérienne, Boudjedra montre les problèmes de son peuple comme des problèmes universels. Quand il écrit sur la guerre d'Algérie, donc, ses descriptions ne servent pas à particulariser simplement cette guerre, mais à la considérer plutôt comme symbole de toute guerre et toute lutte connue par l'homme.<sup>133</sup> Il semble faire cette subsumption des particularités locales dans le symbole universel selon un modèle idéologique hérité de la culture coloniale dominante. Certes, le succès relatif de Boudjedra mérite une étude plus détaillée de ses lecteurs algériens: qui en Algérie est-ce que l'auteur atteint ? Etant donné le fait qu'il écrit en arabe standard—à l'exception des dialogues qui sont écrits dans le dialecte algérien—on doit se demander quel échantillon de la population algérienne lit ses œuvres. Néanmoins, les sujets que Boudjedra traite dans ses œuvres aussi bien que son style original d'écriture—qui n'est ni français ni arabe, mais séparé totalement de la langue dans laquelle il décide d'écrire—soulignent qu'un écrivain maghrébin bilingue peut écrire pour « une république mondiale des lettres, » et être engagé dans le dialogue national dans son pays natal.<sup>134/135</sup>

### **Abdellatif Laâbi: vers une redéfinition de la nation marocaine**

En 1966, avec l'établissement de la revue *Souffles* par Abdellatif Laâbi, la littérature marocaine a déployé une deuxième vague d'écriture en français. Pour la première fois au Maghreb, un groupe d'intellectuels, poètes, et artistes des pays maghrébins (l'Algérie, le Maroc, et la Tunisie) et même des Européens ont collectivement participé à « l'articulation d'une nouvelle esthétique maghrébine » où l'objectif était de transcender les affrontements

---

<sup>133</sup> Ibid.

<sup>134</sup> Ibid. 56

<sup>135</sup> Il faut dire en outre que Boudjedra utilise l'arabe standard moderne dans son écriture pour combattre la rhétorique en langue arabe classique des fondamentalistes religieux qui continuent au 21<sup>ème</sup> siècle à gagner de l'influence sociopolitique en Algérie.

intransigeants « colon-colonisé » qui avaient dominé la scène littéraire à partir de l'Indépendance en 1956.<sup>136</sup> Plus précisément, ce cercle littéraire, en reconnaissant la réalité sociolinguistique du Maghreb, a partagé le désir d'exprimer dans la littérature une sensibilité maghrébine plus nuancée et sophistiquée.<sup>137</sup> Face aux pressions gouvernementales pour le retour officiel à la langue arabe standard, ces intellectuels ont proposé l'usage prolongé du français jusqu'au moment où le peuple maghrébin aurait acquis une maîtrise suffisante de l'arabe écrit. L'écriture de Laâbi, donc, est issue de ce contexte conceptuel, et les choix esthétiques et idéologiques manifestés dans ses œuvres trouvent leur source dans les idéaux adoptés par l'auteur quand il travaillait pour *Souffles* : le poète et écrivain marocain a choisi le français comme son mode de communication avec le peuple maghrébin quoiqu'il traduise lui-même ses textes français en arabe.<sup>138</sup>

En 1972 Laâbi a été emprisonné pour une période de huit ans à cause de ses opinions politiques subversives énoncées dans les éditions de *Souffles* ; quand l'écrivain est sorti en 1980, il a été exilé à Paris, où il a continué à écrire librement en français sur la notion de la conscience maghrébine. De plus, Laâbi tient toujours à la perception du Maghreb actuel comme héritier de plusieurs traditions culturelles et apports de civilisations. L'écrivain explique dans son livre *Les Rêves sont têtus : Ecrits politiques* que le Maghreb est conscient de son identité pluraliste et se bat pour la sauvegarder:

Il ne veut se mutiler d'aucun élément de sa diversité. Arabo-musulman, il l'est et le revendique clairement. Il se revendique aussi comme berbère, africain, saharien, méditerranéen et, pourquoi pas, occidental. Ce dernier élément n'a pas à choquer. On peut en multiplier les illustrations : la proximité de l'Europe, bien sûr, l'ouverture linguistique sur l'Occident, le fait même que la composante arabe de la personnalité

<sup>136</sup> Abdel-Jaouad, Hédi. "Mohammed Khair-Edinne : The Poet as Iconoclast." *Research in African Literatures*, Vol. 23, No. 2, North African Literature (Summer, 1992), pp. 145-150, p.145

<sup>137</sup> Ibid.

<sup>138</sup> Alessandra, Jacques. "Abdellatif Laâbi: A Writing of Dissidence." *Research in African Literatures*, Vol. 23, No. 2, North African Literature (Summer, 1992), pp. 151-166, p.152.

maghrébine se soit construite historiquement, entre autres, sur l'un des piliers de la culture occidentale, la philosophie grecque. Et puis, n'oublions pas que l'Andalousie arabe, qui a tant légué au Maghreb, est tout de même espagnole. Le Maghreb est donc l'illustration parfaite du pluralisme, n'en déplaise à ceux qui voudraient le réduire au squelette de monolithisme.<sup>139</sup>

Cette conception, et justification du multiculturalisme qui existe dans le Maroc contemporain et son plaidoyer pour la continuation de son lien historique avec l'Occident suggère que Laâbi préférerait la langue française à l'arabe classique non pour renoncer à la possibilité d'un héritage de la littérature de langue arabe, mais plutôt pour assurer que tout citoyen puisse avoir une voix dans l'espace national—ce qui n'est pas possible avec les usages normatifs de la langue arabe classique.

#### **Le cas de Kateb Yacine : la réécriture de l'identité algérienne dans la voix du peuple**

Personne pendant la décolonisation n'a si passionnément insisté sur la littérature maghrébine écrite dans « la vraie langue du peuple » que l'a fait l'écrivain algérien Kateb Yacine. Yacine a publié son premier roman, *Nedjma*—qui est immédiatement devenu un classique—en langue française à Paris en 1956, mais il est revenu en Algérie au moment de l'Indépendance pour participer à la restauration de la littérature algérienne-arabe. Pourtant sa ferveur initiale pour la redéfinition de l'espace littéraire algérien s'est rapidement réduite lorsque Yacine a réalisé que la restauration officielle de la langue arabe classique ou standard prohiberait la possibilité de la publication des œuvres en dialecte algérien. Comme l'écrivain l'avait auparavant expliqué dans un entretien en 1956 avec Pierre Desgraupes au sujet de « la difficulté d'un écrivain algérien à utiliser la langue arabe » :

Ah oui. C'est cela. De même enfin que des écrivains français et des écrivains algériens de langue française aussi ont beaucoup de travail à faire pour maintenir la langue vivante

---

<sup>139</sup> Laâbi, Abdellatif. *Les Rêves sont têtus: Ecrits politiques*. Paris: Editions Paris-Méditerranée, 2001, p.77



et pour briser le cadre et pour sortir enfin de leurs fortes traditions et des classicismes. En arabe c'est encore plus grave dans la mesure où la langue depuis des siècles a été maintenue dans un cercle assez restreint du fait de l'analphabétisme du peuple, et tombé dans un espace de classicisme décadent qui impose une réforme qui rend presque impossible à l'heure actuelle la naissance d'une littérature véritablement moderne qui rend compte des sentiments de l'homme algérien d'aujourd'hui. »<sup>140</sup>

Face à l'impossibilité de moderniser le *riwaya* (roman arabe) comme il l'avait espéré, Yacine s'est tourné vers l'écriture de pièces et de films dans le dialecte algérien. Enfin, bien que l'écrivain n'ait pas pu (et ne voulait point écrire en français, l'usage duquel lui faisait ressentir une « seconde rupture du lien ombilical »<sup>141</sup>), il a en fait accédé à un moyen de communication plus efficace, étant donné le taux d'analphabétisme en Algérie après l'Indépendance et l'émergence d'une nouvelle ère de la technologie et de la globalisation. De toute manière, Yacine a réussi à ouvrir l'espace public aux Algériens privés d'une voix véritable par le système sociopolitique qui a mis en place par les lois d'Arabisation.

Après ces efforts de Yacine, d'autres écrivains maghrébins ont suivi l'exemple: Assia Djebar, écrivaine prolifique en langue française, a fait des efforts pour n'exclure aucun Algérien du dialogue national, aussi par des films et des pièces. Ces tentatives servent comme une autre façon d'élargir l'espace public, et il serait intéressant de suivre l'évolution de la littérature maghrébine et des médias maghrébins dans ces prochaines années alors que ce peuple continue à réconcilier la politique de la langue arabe et les dynamiques sociolinguistiques plurielles du Maghreb: Est-ce que l'exil « linguistique » jamais disparaîtra? Est-ce qu'une révolution culturelle arrivera au plan linguistique qui permettrait la revalorisation de toutes les formes de l'expression linguistique utilisée au Maghreb ?

---

<sup>140</sup> “Kateb Yacine- De Nedjma et d'Algérie.” Entretien diffusé à ina.fr. Accédé le 15 avril 2010 à [http://www.youtube.com/watch?v=d\\_hhfnaVnDc](http://www.youtube.com/watch?v=d_hhfnaVnDc)

<sup>141</sup> Alaoui Abdalaoui, M'hamed et Ankrom, Jeffrey S. “The Moroccan Novel in French.” *Research in African Literatures*, Vol. 23, No. 4 (Winter, 1992), pp. 9-33, p.10.

## CONCLUSION

Que sera le futur de la scène littéraire au Maghreb? Notre enquête a porté sur les facteurs extralittéraires qui poussent l'écrivain maghrébin bilingue à choisir une langue ou l'autre : le premier chapitre a souligné la suppression des « voix vécues »—celles du français et des dialectes maghrébins—par la politique d'Arabisation. Bien que cette politique ait commencé par des objectifs nationaux (un retour à la langue des Arabes), les échecs des lois d'Arabisation dans le cadre éducatif (ce qui se voit dans les forts taux d'analphabétisme des années soixante jusqu'à ce jour), et l'association graduelle de cette politique avec des idéologies religieuses fondamentalistes et un cynisme d'Etat, ont perpétué le paradigme d'un usage normatif de l'arabe qui réprime les opinions modérées de la population maghrébine. Le deuxième chapitre a montré que les gouvernements arabes peuvent jouer un rôle dans la décision de l'auteur concernant la langue d'écriture. D'une certaine façon, la politique de l'extérieur du Maghreb est une extension des conflits qui tourmentent la situation domestique de l'Algérie et du Maroc: l'absence d'un espace public ouvert où consommer la littérature arabe (dû pour une part au taux d'analphabétisme) en Egypte et la suppression de la langue de la vie quotidienne du peuple par des pressions alternativement modernisatrices et conservatrices sont toujours en jeu. Finalement, nous avons considéré comment certains auteurs maghrébins bilingues ont essayé de résoudre la problématique de la langue dans la littérature postcoloniale : à l'exception de Rachid Boudjedra—qui a réussi à trouver une voix au dehors des normes conservatrices de l'usage de l'arabe—la tendance prédominante est le recours soit au français, soit à des média autres que le livre ou l'imprimé qui garantissent l'inclusion de la majorité des Maghrébins.

À l'heure actuelle au Maghreb, le français reste la langue associée avec la modernisation, la science, la technologie, et avec la discussion des sujets dits tabous dans les sociétés

musulmanes (notamment la sexualité), et d'une certaine mesure avec la liberté et les droits humains. Certes, à la différence des autres pays du monde qui essaient d'incorporer des éléments de la culture littéraire de la France dans la formation de leurs littératures nationales, les pays postcoloniaux hésitent à créer une littérature nationale écrite dans la langue du colon. C'est l'arabe qui exprime l'identité musulmane et arabe. Le Tamazight est lié aux revendications d'autonomie régionale et à la résistance aux régimes autoritaires postcoloniaux. Ce qui est certain, c'est que la situation sociolinguistique et politique actuelle du Maghreb n'est pas favorable à la réalisation d'une sphère publique où chaque citoyen aurait la possibilité d'accéder et de contribuer au dialogue national : un tel espace public libre et inclusif enrichirait la littérature du patrimoine.

Enfin, si on accepte que la littérature et l'intégration des œuvres dans la vie culturelle est nationale par nature on s'attendrait à une tension prolongée entre des différentes voix politiques qui insistent sur des accommodations différentes de la langue : quelques-uns soulignent l'importance de l'arabe standard moderne comme la langue exclusive de l'espace culturel-géographique maghrébin; d'autres suggèrent un bilinguisme du français et de l'arabe qui réunirait les meilleurs éléments culturels de l'Orient et de l'Occident. Une étude plus approfondie de la situation littéraire au Maghreb dans les années suivantes examinerait la notion de la possibilité d'une nation maghrébine<sup>142</sup> qui est représentée dans la culture écrite: faut-il construire ou adopter une langue nationale et *vécue* pour que la littérature maghrébine puisse fleurir ? Est-ce que les auteurs essayeront de participer à deux mondes séparés par la langue, démontrant que ces deux communautés peuvent fusionner ou communiquer pour incorporer des éléments universels vers la création d'une littérature écrite pour la république mondiale des

---

<sup>142</sup> Certes la notion de la « nation » idéale maghrébine qui se composerait d'un peuple, d'un territoire, et d'une langue n'est point une conception réaliste étant donné les tensions internes entre la dichotomie berbère-arabe, française-arabe (la langue), et laïque-religieuse.

lettres ? Et puis, alors que la globalisation étend les nouveaux moyens de communication au Moyen Orient, comment est-ce que les intellectuels—des écrivains, des artistes, des réalisateurs—développeront une nouvelle écologie des médias pour permettre aux langues vécues des Maghrébins de guider le dialogue de la nation maghrébine ?

## Bibliographie<sup>143</sup>

### Sources Imprimées

1. Abdelslam, Maghraoui. "Monarchy and Political Reform in Morocco." *Journal of Democracy* (2001), pp.73-86
2. Abu-Haidar, Farida. "Angst and Rebellion in the Fiction of Amin Zaoui." *Research in African Literatures*, Vol. 30, No. 3, Dissident Algeria (Autumn, 1999), pp. 164-175
3. Alaoui Abdalaoui, M'hamed et Ankrom, Jeffrey S. "The Moroccan Novel in French." *Research in African Literatures*, Vol. 23, No. 4 (Winter, 1992), pp. 9-33
4. Albrecht, Holger and Wegner, Eva. "Autocrats and Islamists: Contenders and containment in Egypt and Morocco." *The Journal of North African Studies*, Vol. 11, Iss. 2, (June 2006), pp.123 -141
5. Alessandra, Jacques. "Abdellatif Laâbi: A Writing of Dissidence." *Research in African Literatures*, Vol. 23, No. 2, North African Literature (Summer, 1992), pp. 151-166.
6. Armitage, Anne. "The Debate over Literary Writing in a Foreign Language: An Overview of Francophonie in the Maghreb." *Alif Journal of Comparative Politics*, No. 20 (2000), pp.39-67.
7. Barraclough, Steven. "Al-Azhar: Between the Government and the Islamists." *Middle East Journal*, Vol. 52, No. 2 (Spring, 1998), pp. 236-249.
8. Bois, Marcel and Bjornson, Richard. "Arabic-Language Algerian Literature." *Research in African Literatures*, Vol. 23, No. 2, North African Literature (Summer, 1992), pp. 103
9. Casanova, Pascale. *La république mondiale des lettres*. Paris: Seuil, 1999.
10. Clark, Peter. *Arabic Literature Unveiled: Challenges of Translation*. Durham, UK: Center for Middle Eastern and Islamic Studies, 2000.
11. Del Castillo, Daniel. "The Arabic Publishing Scéen." *Publishing Research Quarterly*. Vol. 17, No. 4, December 2002. pp.47-52.
12. Djité, Paulin G. "The arabization of Algeria: linguistic and sociopolitical motivations." *International Journal of the Sociology of Language*. Volume 98 (1992), pp. 15-28

---

<sup>143</sup> Etant donné la nature sociopolitique de cette thèse, je ne privilégie pas de sources littéraires (en termes des sources "primaires" et "secondaires").

13. Dobie, Madeleine. "Francophone Studies and the Linguistic Diversity of the Maghreb." *Comparative Studies of South Asia, Africa, and the Middle East*, Vol.23, No.1&2 (2003), pp.32-40.
14. Donadey, Anne. "The Multilingual Strategies of Postcolonial Literature: Assia Djebar's Algerian Palimpsest." *World Literature Today*, Vol. 74, No. 1 (Winter 2000); p27-36;
15. Elbiad, Mohamed. "The role of some population sectors in the progress of Arabization in Morocco." *International Journal of the Sociology of Language*; 1991, Vol. 87
16. Ennaji, Moha. "Aspects of multilingualism in the Maghreb." *International Journal of the Sociology of Language*; 1991, Vol. 87
17. Eribo, Festus and Jong-Ebot, William. *Press Freedom and communication in Africa*  
Chapter 9: Press Freedom in Egypt: Napoli, James J. and Amin, Hussein Y
18. Faour, Muhammad, A. "Religion, demography, and politics in Lebanon." *Modern Middle Eastern Studies*. 43: 6, 909-921
19. Gafaiti, Hafid et Geesey, Patricia. "Rachid Boudjedra: The Bard of Modernity." *Research in African Literatures*, Vol. 23, No. 2, North African Literature (Summer, 1992) pp. 89.-102
20. Grandguillaume, Gilbert. "Arabisation et langues maternelles dans le contexte national au Maghreb." *International Journal of the Sociology of Language* ; 1991, Vol. 87
21. Grandguillaume, Gilbert. "Language and Legitimacy in the Maghreb." *Language Policy and Political Development*. Ablex Publishing Corporation. 1990
22. Haeri, Niloofar. "Form and Ideology: Arabic Sociolinguistics and Beyond." *Annual Review Anthropology*. 2000. 29: 61-87
23. Harabi, Najib. "Economic performance of the Arabic book translation industry in Arab countries." *The Journal of North African Studies*, Vol. 14, Issue 2, June 2009, p. 203-219
24. Jacquemond. *Conscience of a Nation*. Cairo: American University in Cairo Press, 2008
25. Kaye, Jacqueline and Zoubir, Abdelhamid. *The Ambiguous Compromise: Language, Literature and National Identity in Algeria and Morocco*. New York: Routledge, 1990.
26. Kilito, Abdelfattah. "Qissa." *The Novel, Volume 1: History, Geography, and Culture*. Ed. Franco Moretti. Princeton: Princeton University Press, 2006.
27. Laâbi, Abdellatif. *Les Rêves sont têtus: Ecrits politiques*. Paris: Editions Paris-Méditerranée, 2001.

28. Laroussi, Faroud. "When Francophone Means National: The Case of the Maghreb." *Yale French Studies*, No. 103, French and Francophone: The Challenge of Expanding Horizons (2003), pp. 81-90
29. Miller, Catherine. "Arabic urban vernaculars: development and change." *Arabic in the city: issues in dialect contact and language variation*. Ed. Catherine Miller. New York: Routledge, 2007.
30. Rugh, William. "Arab Education: Tradition, Reform, Growth." *Middle East Journal*, Vol. 56, No. 3 (Summer, 2002), pp. 396-414
31. Saadi-Mokrane, Djamila. "The Algerian Linguicide." *Algeria in others' languages*. Ed. Anne-Emmanuelle Berger. Ithaca: Cornell University, 2002
32. Saiegh-Haddad, Elinor. "Linguistic distance and initial reading acquisition: the case of Arabic diglossia." *Applied Psycholinguistics*, Vol. 24, Iss. 3 (September 2003), pp.431-451.
33. Sellin, Eric. "Literary Expression and the State: the Case of Algeria." *World Literature Today*, Vol. 60, No. 3 (Summer, 1986), pp. 428-432
34. Shaden M. Tageldin. "Which *Qalam* for Algeria?: Colonialism, Liberation, and Language in Djébar's *L'Amour, la fantasia* and Mustaghanimi's *Dhakhirat al-Jasad*." *Comparative Literature Studies*, Vol. 46, Number 3, 2009. p469
35. Simpson, Andrew. *Language and National Identity in Africa*. Oxford University Press, 2008.
36. Sirles, C.A. "Politics and Arabization: the evolution of post independence North Africa." *International Journal of the Sociology of Language*. Volume 137, Issue 1, Pages 115-130
37. Spear, Thomas and Litherland, Caren. "Politics and Literature: An Interview with Tahar ben Jelloun." *Yale French Studies*, No. 83, Post/Colonial Conditions: Exiles, Migrations, and Nomadisms, Volume 2. Published by: Yale University Press
38. Wegner, Eva and Pellicer, Miquel. "Islamist moderation without democratization: the coming of age of the Moroccan Party of Justice and Development?" *Democratization*, Vol. 16, Iss. 1 (February 2009), pp.157 -175

### Sources des sites Web

39. African © AfDB/OECD 2007 Economic Outlook. Trouvé le 2 mars 2010 à <http://www.oecd.org/dataoecd/26/6/38562553.pdf>

40. Carr, Sarah. "Book publishing in Egypt: 'The system here doesn't follow any system.'" *Daily Star Egypt*. 10/19/2009. Accédé le 5 mars 2010 à :  
<http://www.thedailynewsegypt.com/printerfriendly.aspx?ArticleID=25258>
41. Frankfurter Buchmesse. "The Book Industry in Egypt: Executive Summary". Accédé le 2 mars, 2010 à: [www.buchmesse.de](http://www.buchmesse.de)
42. Gontard, Marc. "Entretien avec Tahar ben Jelloun." le 24 aout, 2008. Accédé le 10 mars à :  
<http://www.montraykreyol.org/spip.php?article1337>
43. Hamzawy, Amr. « The 2007 Moroccan Parliamentary Elections Results and Implications. » Carnegie Endowment for International Peace. September 11, 2007. Tiré de  
[http://www.carnegieendowment.org/files/moroccan\\_parliamentary\\_elections\\_final.pdf](http://www.carnegieendowment.org/files/moroccan_parliamentary_elections_final.pdf)
44. "Kateb Yacine- De Nedjma et d'Algérie." Entretien diffusé à ina.fr. Accédé le 15 avril 2010 à [http://www.youtube.com/watch?v=d\\_hhfnaVnDc](http://www.youtube.com/watch?v=d_hhfnaVnDc) Manifeste Berbère. Accédé à :  
<http://www.mondeberbere.com/societe/manifest-index-en.htm>
45. Meiering, Gregor B.M. "Arab book publishing." Trouvé le 5 avril 2010 à  
[http://www.adbookfair.com/cms/uploads/arab\\_publishing\\_industry.pdf](http://www.adbookfair.com/cms/uploads/arab_publishing_industry.pdf)
46. Shamsie, Kamila. "Lebanon: Books under fire in Beirut." Accédé le 20 avril `à  
[http://www.arabesques-editions.com/journal/books\\_reviews/5222514.html](http://www.arabesques-editions.com/journal/books_reviews/5222514.html)
47. "United Nations Human Development Report." Accédé le 3 avril à <http://www.arab-hdr.org/publications/other/undp/hdr/1995/egypt-e.pdf>
48. "United Nations Statistics Division." Trouvé le 5 mars à  
<http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/socind/literacy.htm>